Cité libre

Volume XXII
Numéro 5
septembre-octobre 1994
3,95 $

Deux scies électorales

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

Est-ce que la stratégie du bon gouvernement va reporter le PQ au pouvoir en 1994 ? Il semblerait que oui d'autant plus que, c'est promis, il y aura un référendum sur la souveraineté du Québec. Or, Gérard Pelletier se méfie du flou rhétorique dans lequel se cantonnent les Landry, Parizeau et Bouchard quant au sens qu'ils donneront à leur victoire électorale. Car cela lui rappelle qu'en 1976, «moins de deux mois après sa victoire de novembre , le ministère [des Affaires intergouvernementales du Québec] adressait à sa délégation de Paris (aux autres aussi, sans doute) une lettre de style pastoral où l'on insistait cette fois sur le fait que le gouvernement Lévesque, sans avoir le mandat de tirer le Québec hors du Canada, l'avait tout de même en vertu de son triomphe électoral et ferait de toute manière la séparation».

Et s'il y avait un référendum et que le PQ le gagnait à la majorité simple cela lui donnerait-il l'appui nécessaire pour réaliser la souveraineté ? C'est la question qui inquiète Pierre Joncas car il a entendu Jacques Parizeau affirmer que, « s'il est porté au pouvoir, son gouvernement se contenterait d'une telle majorité (la moitié des bulletins déposés, plus un) pour proclamer la souveraineté et il a laissé entendre qu'advenant une défaite au référendum il démissionnerait — tout en ajoutant que l'idée de l'indépendance est tellement puissante qu'elle finira bien par triompher un jour». Parlons-en de la force de cette idée. Pour Stephen Schecter : « Si on tient ce référendum sur l'indépendance et qu'on le perd, comme certes on va le perdre, on aura l'air bien cave et cela, pour la deuxième fois en quinze ans [...] Et tout cela pour une idée qui ne mobilise personne. Pour une idée qui fait partie des meubles, des moeurs, des schibboleths d'une génération qui sombre dans les fauteuils de la complaisance, fatiguée et inconsciente de la petite horreur qui s'installe sous la bienveillance technocratique de nos gérants ».

Quant à l'autre scie électorale — la création d'emplois — les programmes des deux principaux partis en lice sont aussi éculés l'un que l'autre. Louis-Philippe Rochon qui les a étudiés en conclut d'ailleurs que : « Ce n'est pas d'ici au 12 septembre que les électeurs sauront à quoi s'en tenir sur ce que ces partis entendent faire en matière de création d'emplois. Pas plus d'ailleurs qu'ils ne seront inspirés par le sentiment d'appartenance tout frais des Libéraux à la Confédération canadienne ou par le vieux rêve d'un pays à bâtir des Péquistes ». Richard L'Heureux est allé plus loin. Il a remonté le temps, histoire de voir si les partis qui se sont succédé à Québec de 1966 à 1993 ont eu un effet quelconque en matière de création d'emplois. Il a fait des découvertes intéressantes, dont celle-ci : « Aujourd'hui, l'emploi stagne à ce point au Québec que la boutade de Jean Chrétien, lancée il y a plus de dix ans, à savoir que le Québec risquait de devenir une sorte de gros Nouveau-Brunswick pourrait bien nous apparaître comme une promesse électorale non réalisée ». Et *La Presse* se demande pourquoi, lors du dîner d'août à Montréal, « Les amis de *Cité libre* jouent au débat politique. Faute de péquiste, un avocat du bureau de Trudeau défend la souveraineté ». Qu'est-ce que Libéraux et Péquistes pouvaient faire d'autre avec les recettes éculées qu'ils nous resservent durant cette campagne électorale sinon de refuser de vérifier qu'elles le sont en effet et ce, devant un auditoire critique ?

Face aux traités de libre-échange nord-américain, «Est-il vrai que le milieu des affaires a réagi comme un bloc monolithique ? Les intérêts défendus étaient-ils toujours les mêmes d'une organisation à l'autre ? Enfin, quel était le message précis de ce milieu ?» C'est à ces questions que répond le professeur James Thwaites pour compléter l'analyse qu'il a faite des réactions des centrales syndicales à l'Alé et à l'Aléna, que nous avons publiée dans le *Cité libre* de décembre-janvier dernier.

Sous la rubrique *L'Air du temps*, Michèle Miville-Dechêne, depuis Montréal, et Arkadi Tcherkassov, depuis Moscou, nous livrent leurs impressions sur ce qu'il est advenu de la génération qui avait 20 ans quand on scandait «faites l'amour pas la guerre» à Woodstock, New York, tandis que de l'autre côté du rideau de fer on se rendait visite d'une république soviétique et d'un pays de l'Est à l'autre au nom de « l'amitié des peuples ».

« Qu'il travaille ou qu'il traverse des phases à vide, Jean-Paul est toujours entièrement absorbé par son besoin d'expression et de manipuler la matière» remarque Paquerette Villeneuve dans les notes qu'elle nous livre ici à propos de son vieil ami, le peintre Jean-Paul Riopelle. Enfin, cet été, Marie Desjardins est revenue navrée de ce qui se passe sur la Côte d'Azur et notre graphiste Claude Guérin, tout autant, d'une fin de semaine sur les bords d'un lac des Laurentides. L'objet de leur colère : « Les maniaques des stupides sea-doo ». C'est d'ailleurs la plaie du bruit en général et de la difficulté de se retrouver dans un lieu de silence propice à la lecture qui a incitée Marie à s'intéresser à l'oeuvre de Louise de Vilmorin.

Bonne lecture. ✎

À qui appartient *Cité libre* ?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

Sommaire

Volume XXII • numéro 5 • septembre-octobre 1994

Cité libre

Cité libre Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aurèle Beaulnes, *président*
Robert Davies, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Isabelle Randria, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, René-Guy Cantin, Alain Clavet, Denis Gravel (abonnements), Jacques Hébert (dîners), Jean-Paul Murray, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Roxane Roy, François-Xavier Simard

RÉDACTION

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Pierre Joncas, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Monique Nemni, Max Nemni, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Anne-Marie Bourdouxhe, Marie Desjardins, Pierre Joncas

PRODUCTION

Infographie: Claude Guérin
Impression: Interglobe inc.

Adresses

SIÈGE SOCIAL
Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Télécop.: (514) 846-3427

RÉDACTION
2032, rue Panet
Montréal, P.Q. H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18h et 21h)

SERVICE D'ABONNEMENT
PERIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO
MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES
DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal : 3e trimestre 1994

ISSN:1183-7144

Envoi de publication: enregistrement no. 10123

Les élections au Québec

Référendaire ou pas, du même et du pareil

GÉRARD PELLETIER

Grand débat, voilà quelques semaines, sur le sens de l'élection imminente. Serait-elle référendaire ? En d'autres termes, une victoire du PQ donnerait-elle à ce parti un mandat qui l'autoriserait à séparer le Québec du Canada? (Curieusement, on ne s'est pas interrogé sur les conséquences d'une défaite péquiste: sonnerait-elle le glas définitif du souverainisme québécois?)

À l'écoute des médias comme à la lecture des journaux, on aurait juré que les prophètes du séparatisme s'étaient donné le mot pour brouiller la vue du pauvre peuple. Monsieur Parizeau avait proclamé, lors de son accession à la chefferie, son intention ferme de mettre fin aux atermoiements de « l'étapisme » morinesque. Avec lui, on allait voir ce qu'on allait voir. Une victoire électorale lui suffirait pour engager le processus de la séparation. Mais cet été, il revenait sur ses pas (une autre espèce d'étapisme ?) et se mettait à parler référendum. Il n'avait pas prononcé, disait-il, les paroles qu'on lui attribuait. La revue *L'actualité*, pour les lui rappeler, les publia une seconde fois...

Puis, la discussion glissa vers la sémantique: on n'allait pas procéder à la séparation avant le référendum, on allait seulement «enclencher le processus». Mais lequel ? Le référendaire ou le sécessionniste ? monsieur Bernard Landry ne se posait pas de telles questions oiseuses; il affirmait très haut qu'il n'y avait là aucune ambiguïté. D'après lui, la situation était parfaitement claire. Ah oui ?

Enfin, ce fut la danse des dates référendaires. Le PQ, s'il était porté au pouvoir, tiendrait-il son référendum trois mois, cinq mois ou dix mois après l'élection ? On mentionnait les trois délais. On aurait dit le compte à rebours d'un lancement de fusée: dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois... Aucune ambiguïté, monsieur Landry ? Tout cela ressemblait pourtant au discours des jésuites contre les jansénistes du XVII[e] siècle. Sur « l'autoroute de l'indépendance» de monsieur Parizeau, le brouillard devenait chaque jour plus dense. Et comme j'écris ces lignes, la radio m'apprend que monsieur Lucien Bouchard, jusqu'à présent plus clair, vient de préconiser, dans l'hypothèse d'une victoire péquiste le 12 septembre, l'adoption par l'Assemblée nationale d'une résolution sécessionniste « qui n'engagerait pas la population ». Qui alors engagerait-elle ? Un parti qui a déjà fait de la sécession sa raison d'être ? L'écran de fumée s'épaissit encore.

Mais au fait, faut-il s'étonner de ce jésuitisme ? Le PQ ne l'a-t-il pas pratiqué déjà ? La question me rappelle un document adressé par le ministère péquiste des Affaires inter à sa délégation générale de Paris.

On se souvient de l'insistance que les sécessionnistes avaient mise, pendant la campagne électorale de 1976, sur le fait que l'élection n'avait rien à voir avec l'indépendance, qu'il s'agissait seulement de « donner au Québec un bon gouvernement » et que la question de la sécession serait posée en temps et lieu, à l'occasion d'un référendum. Or, moins de deux mois après sa victoire de novembre, le ministère adressait à sa délégation de Paris (aux autres aussi, sans doute) une lettre de style pastoral où l'on insistait cette fois sur le fait que le gouvernement Lévesque, sans avoir le mandat de tirer le Québec hors du Canada, l'avait tout de même en vertu de son triomphe électoral et ferait de toute manière la séparation. Voici deux paragraphes de ce document que je regrette de ne pas pouvoir citer en entier:

Mais au fait, faut-il s'étonner de ce jésuitisme ? Le PQ ne l'a-t-il pas pratiqué déjà ?

« Il ne serait pas plus logique, écrivait le ministre, de penser que la non-réalisation immédiate de l'indépendance entraîne, comme corollaire, l'adhésion au fédéralisme actuel, qu'il le serait de croire que le fait d'être maintenant en hiver empêche l'avènement de l'été. »

« Ces choses sont ainsi écrites (sic) pour qu'il n'y ait pas de malentendus sur les objectifs politiques du gouvernement présentement responsable de l'avenir du Québec. »

On le voit, s'il gagnait cette élection, référendaire ou non, rien n'empêcherait le PQ d'enclencher sans mandat le processus de la sécession. Ni de rester au pouvoir, s'il était défait au référendum. N'est-ce pas ce qu'il a fait en 1980, malgré le désaveu que venait d'infliger à sa «raison d'être» la population du Québec ? ✎

Les élections au Québec

Le droit de choisir

PIERRE JONCAS

Selon des sondages récents[1], les Québécois s'apprêteraient à élire un gouvernement péquiste mais tiendraient toujours en majorité à ce que leur province demeure au sein du Canada. Les chroniqueurs William Johnson, Norman Webster et Joan Fraser de la *Gazette*, et le président du Conseil du patronat du Québec, Ghyslain Dufour, pour ne citer que ceux-là, affirment avec insistance qu'une majorité référendaire simple (la moitié des bulletins déposés, plus un) ne suffirait pas pour investir l'Assemblée Nationale de l'autorité voulue à la réalisation de l'indépendance du Québec. De son côté, Jacques Parizeau affirme que, s'il est porté au pouvoir, son gouvernement se contenterait d'une telle majorité pour proclamer la souveraineté et il a laissé entendre qu'advenant une défaite au référendum il démissionnerait—tout en ajoutant que l'idée de l'indépendance est tellement puissante qu'elle finira bien par s'imposer un jour.

D'autres, s'appuyant sur des opinions juridiques, dont celles de la Cour suprême, soutiennent que la ratification du Québec n'était pas nécessaire mais que, de toute façon, si on additionne les votes des députés québécois du parlement fédéral aux votes de leurs collègues de l'Assemblée nationale, la majorité des législateurs élus du Québec l'ont effectivement ratifiée à 111 contre 72.

Imaginons que ces positions, et les attitudes qu'elles incarnent, se durcissent et que de part et d'autre on s'y accroche, quoi qu'il arrive. Si les Québécois votaient pour la souveraineté par une mince majorité (« mince » demeurant un concept élastique), le reste du pays refuserait de négocier[2] —et on imagine aisément la fureur des souverainistes. S'ils votaient contre, l'irréductibilité du gouvernement péquiste, même sous un successeur éventuel de Jacques Parizeau, entraverait la concertation des interventions de Québec et d'Ottawa pour redresser l'économie—et on devine sans peine la rage des fédéralistes. Dans un cas comme dans l'autre, le pays entier, y compris évidemment le Québec, s'enliserait dans une ornière dont il serait à peu près impossible de se dégager. Le marasme économique, déjà fort inquiétant, ne ferait que s'aggraver. Si donc le bien-être des citoyens leur tient à cœur, les hommes et les femmes politiques, quelle que soit leur persuasion, réfléchiront aux conséquences de leur immobilisme et tenteront d'imaginer des solutions respectueuses des droits de tous et qui seront de nature à réconcilier, au mieux et le plus tôt possible, les intérêts et les ambitions légitimes de chacun. Comment ne pourraient-ils ne pas se rendre compte qu'un compromis constitutionnel honorable est infiniment préférable à une victoire qui, aussi spectaculaire soit-elle, serait au bout du compte pyrrhique, éphémère, ou même les deux à la fois? Mais imaginons quand même qu'avec la meilleure volonté du monde, et des efforts héroïques, ils ne parviennent pas à s'entendre. Comment sortir alors de l'impasse?

Il y a un grand principe au cœur de la démocratie: le peuple est maître de sa destinée. Ce principe est plus facile à formuler qu'à mettre en pratique, le peuple étant composé de millions de citoyens dont les volontés individuelles divergent, souvent profondément, et évoluent constamment. La « volonté générale » est donc difficile à saisir. Pour trancher les questions litigieuses, on s'en remet à la décision de la majorité qui s'exprime par la voix de ses représentants au parlement ou, en des circonstances exceptionnelles, directement par référendum. Cette dernière technique ne peut cependant bien fonctionner que si la question posée est claire, simple et sans ambiguïté. Elle a l'avantage toutefois que les hommes et les femmes politiques, si ce sont de vrais démocrates, accepteront de bon gré une décision majoritaire, même si elle contrarie leurs préférences, parce que la convention veut que l'on discerne ainsi la volonté du peuple souverain.

Les législatures de toutes les provinces, sauf celle du Québec, ont ratifié la Loi constitutionnelle de 1982. Certains prétendent que, sans l'accord de cette province, dont c'est justement l'insatisfaction qui a déclenché la révision et le rapatriement, le processus suivi et la loi qui en consacre les résultats sont illégitimes; cette ratification, selon eux, seule l'Assemblée Nationale peut la donner. D'autres, s'appuyant sur des opinions juridiques, dont celles de la Cour suprême, soutiennent que la ratification du Québec n'était pas nécessaire mais que, de toute façon, si on additionne les votes des députés québécois du parlement fédéral aux votes de leurs collègues de l'Assemblée nationale, la majorité des législateurs élus du Québec l'ont effectivement ratifiée à 111 contre 72. Ils citent en outre des sondages de 1982 pour montrer que la majorité des Québécois approuvaient la nouvelle constitution et qu'ils en auraient souhaité la ratification. Il est évident que, des deux côtés, ces partisans ne dérogeront pas de leur position et que, par conséquent, tout débat entre eux ne mènerait nulle part. Entre temps, cependant, l'incertitude continuera d'aggraver les problèmes économiques du pays. Comme l'a remarqué le premier ministre Jean Chrétien, cette incertitude contribue à augmenter sensiblement les taux d'intérêts, entraînant des conséquences malheureuses. Il devient, par exemple, beaucoup plus difficile de s'attaquer au pro-

blème du déficit sans compter que la relance fragile de l'économie moribonde risque de s'embourber de nouveau et d'être compromise pour longtemps.

Si le Parti Québécois est porté au pouvoir aux prochaines élections, les Québécois auront l'occasion de se prononcer pour ou contre l'accession à la souveraineté dans le cadre d'un référendum. N'y aurait-il pas, cependant, une question préalable à leur poser—question qui aurait dû l'être il y a longtemps—celle de savoir si les Québécois approuvent ou non la constitution canadienne de 1982 ? Dans un éventuel référendum, cette question pourrait être formulée ainsi : «Donnez-vous à l'Assemblée Nationale du Québec le mandat de ratifier la Loi constitutionnelle de 1982 ?» Les artisans et les partisans de la constitution seraient alors obligés de la défendre directement auprès des Québécois, et ses adversaires de faire valoir les raisons de leur opposition. Le peuple souverain trancherait et, la question étant sans ambiguïté, aucun élu n'aurait de prétexte pour ne pas se plier à la volonté populaire. Advenant une ratification dans ces conditions, le dossier constitutionnel serait clos. On pourrait le classer une fois pour toutes et passer à autre chose. Si, en revanche, le mandat de ratifier était refusé, le gouvernement pourrait alors, dans le cadre d'un second référendum et par une question également dépourvue d'ambiguïté, solliciter le mandat de proclamer la souveraineté du Québec. Le gouvernement fédéral et les autres provinces, de leur côté, auraient le loisir de proposer une formule précise de fédéralisme renouvelé, à condition bien sûr qu'ils y croient et qu'ils puissent s'entendre entre eux. Dans le cas contraire, ils auraient la tâche de chercher à faire valoir auprès des Québécois les mérites de la constitution de 1982 et les périls de la sécession.[3] Les Québécois, eux, auraient enfin à choisir entre deux solutions connues et faciles à comprendre: d'une part, la souveraineté par voie de sécession et, d'autre part, la constitution de 1982 telle quelle ou, si le reste du pays l'offrait, un fédéralisme renouvelé bien défini. Le peuple s'étant prononcé, les politiciens—fédéralistes et souverainistes—qui refuseraient de donner suite à la volonté populaire feraient preuve d'un manque total de respect des règles élémentaires de la démocratie. Du reste, si l'on peut en croire un récent sondage CROP–La Presse–Radio-Canada, la majorité des Québécois (53 % des personnes interrogées) « souhaitent qu'il y ait un référendum dans l'année qui suivra l'élection, contre 40% qui sont d'opinion contraire».[4]

Pour de nombreuses raisons, la sécession du Québec serait un événement d'une immense tristesse, voire un triomphe de la mesquinerie. Ce serait un mal, à n'en pas douter, mais on peut en imaginer de pires. Face à ce genre de dilemme, chaque citoyen devrait pouvoir apprécier pour lui-même la gravité des divers maux auxquels il est confronté—et exprimer sa préférence pour celui qu'il juge le moindre.

RENVOIS

1. Sondage Léger & Léger pour le compte du *Globe and Mail* . Voir Richard Mackie, *70% of Quebeckers favour federation* dans *The Globe and Mail* du 18 juin 1994, pp. A1 et A5.
2. Selon une dépêche de la *Presse canadienne* parue dans *Le Devoir* du 30 juin 1994 à la p. A4, «le premier ministre [Roy Romanow de la Saskatchewan, s'adressant à des cambistes en obligations de Wall Street, à New York] a averti le Québec que le plus qu'il peut obtenir c'est le «statu quo plus» mais qu'il n'y aura aucune nouvelle entente, pas de «fédéralisme asymétrique » [...] Un saut dans l'inconnu serait rejeté par les Québécois.»
3. Voir une critique du programme du PQ pour réaliser la souveraineté (*Le Québec dans un monde nouveau*) de Gordon Robertson, ancien greffier du Conseil privé et proche conseiller du Premier ministre du Canada, dans *Le Devoir* du 30 juin 1994, p. A9: *Processus plus compliqué que ne le présente le PQ*. Monsieur Robertson y décrit plusieurs obstacles qui, dans l'éventualité d'un vote favorable à la souveraineté, rendraient extrêmement coûteux, laborieux, et pénible le processus de sécession. Pour une opinion contraire, voir la réponse de Jacques-Yvan Morin dans *Le Devoir* du 13 juillet 1994, p. A7.
4. *La Presse* du 6 août 1994, p. 81.

Les élections au Québec

Où vais-je ? Où cours-je ? Dans quel état j'erre ?

STEPHEN SCHECTER

Le Québec. 1535 843 kilomètres carrés. La plus grande province du Canada. Langue prédominante : le français. Limité au Nord par le détroit d'Hudson, qui le sépare de la terre de Baffin, et la baie d'Ungava. Au Sud enveloppé dans la lassitude. Dans le déjà vu. Dans le ronronnement des technocrates qui ont perdu le nord. Même monsieur Parizeau n'est plus drôle.

Que monsieur Parizeau ait des problèmes, j'en conviens. Emporté par Meech, par sa défaite et la colère qui s'ensuivit, il braquait sa barque sur la terre neuve de l'indépendance, joyeux comme Christophe Colomb. Et puis il y a eu le rejet de l'accord de Charlottetown et tout lui semblait indiquer que le non de 1993 serait suivi d'un oui en 1995. Une interprétation légèrement osée, mais que voulez-vous ? On l'a dit si souvent, on s'amalgame à ses rêves. Le PQ et l'État du Québec même combat. Et nous revoilà à la veille d'un autre rendez-vous avec la poussière mordue.

Faisons marche arrière une minute. Lors du référendum sur l'entente de Charlottetown, le Québec a voté non dans une proportion de 56%. De ce vote, un quart était fédéraliste. Ce qui nous ramène à la proportion habituelle des 42% en faveur d'une option

nationaliste quelconque. Ce qui ne veut pas nécessairement dire souverainiste, tout comme souverainiste ne veut pas nécessairement dire indépendantiste et ce terme- là n'est pas trop clair non plus. Car, à écouter les souverainistes, un Québec indépendant procèdera d'emblée à l'établissement de liens économiques étroits avec le reste du Canada sans parler de se concerter avec lui sur des projets en matière de défense et d'affaires étrangères. Bref, une souveraineté par étapes pour en arriver à la situation actuelle, sauf que les boîtes postales seront peintes en bleu et blanc seulement.

Entretemps cependant, il semble que des esprits lumineux dans la mouvance nationaliste ait été frappés par le fait qu'ils ne gagneront pas le référendum. Daniel Latouche a déjà écrit dans les pages du *Devoir* qu'il serait opportun de ne pas procéder à l'indépendance si le Canada anglais était assez bête pour s'y opposer. Notre sang n'en vaut pas l'effort, avançait-il, brandissant le spectre de la Bosnie. Ainsi le PQ pourrait-il, en toute tranquillité morale, abandonner son projet indépendantiste. D'accord, cela sera aussi la faute des anglais, mais au moins monsieur Latouche a-t-il compris que le référendum ne changera pas grand chose.

Il me semble, cher lecteur et chère lectrice, que le ballon de monsieur Latouche reflète pas mal l'imbroglio du PQ. Pris dans la spirale de leur propre délire, il leur est difficile de battre en retraite sur le référendum qui doit suivre, et de près, leur élection anticipée. Ils doivent savoir pourtant que ça ne marchera pas. La preuve: ils commencent déjà à parler de l'élection en termes de bon gouvernement. D'où peut-être les sueurs d'été de monsieur Parizeau et ses colères grandissantes. C'est dommage, car auparavant il mettait un peu d'humour dans le paysage politique.

Reste à savoir, cependant, ce que nous allons faire. Qu'allons-nous faire d'un pays qui devient chaque jour plus multiculturel, rendant les mathématiques d'un oui en faveur de l'indépendance nulles? Qu'allons-nous faire avec ce pays dont le taux de natalité compte parmi les plus bas du monde occidental? Qu'allons-nous faire avec notre mélange bizarre d'ouverture et de racisme si typique de la société contemporaine? J'exclus pour le moment un déménagement collectif en Floride.

Eh ben, comme on dit, pourquoi ne pas se regarder un peu dans le miroir, les yeux bien ouverts, pour ne pas se couper de nouveau en se rasant? Si on tient ce référendum sur l'indépendance et qu'on le perd, comme certes on va le perdre, on aura l'air bien cave et cela, pour la deuxième fois en à peu près une décennie. Dans le jeu du fédéralisme rentable, une telle issue ne nous rapportera pas beaucoup. On risque même de se faire ignorer pendant vingt ans. Et tout cela pour une idée qui ne mobilise personne. Pour une idée qui fait partie des meubles, des moeurs, des schibboleths d'une génération qui sombre dans les fauteuils de la complaisance, fatiguée et inconsciente de la petite horreur qui s'installe sous la bienveillance technocratique de nos gérants. Ceux des entreprises, des ministères, des universités. Même ceux des groupes revendicatifs. Même ceux et celles-là.

Technocratique, c'est un mot, me dira-t-on. Il veut dire quoi, au juste ? Une mentalité, pour un. Une manière d'agir, pour deux. Qui se préoccupe du contrôle. Pas dans le sens des flics, mais dans le sens des ordinateurs. On établit des paramètres, on prend des décisions, on applique des procédures, on ramasse des informations, on vérifie des résultats, on modifie des procédures, et personne n'en est responsable, imputable. C'est de la gestion, en fonction de critères de scientificité spécialement adaptés à la solution des problèmes. Or tout est un problème et non pas un dilemme éthique, une question esthétique, une affaire de normativité qui implique des normes institutionnelles, transcendantes, intériorisées par tout un chacun, pour qu'on soit lié, l'un à l'autre, par ce que jadis on nommait la société.

Qu'allons-nous faire avec notre mélange bizarre d'ouverture et de racisme si typique de la société contemporaine? J'exclus pour le moment un déménagement collectif en Floride.

Les technocrates sont fascinés par la gestion, les techniques d'administration, ce savoir magique qui ressemble à la sagesse des oracles d'antan. C'est un savoir qui s'est développé d'abord dans la grande industrie et qui s'est répandu depuis dans tous les secteurs de la société. Ce qui fait des universités, par exemple, des usines où l'on produit: de la recherche, des diplômés, des choses destinées à une utilité ultérieure, comme de rendre le pays compétitif, les personnes fonctionnelles, l'université célèbre. Et l'on mesure la réussite en comptant: le nombre d'étudiants scolarisés, d'articles publiés, de références cueillies dans les journaux. Lorsque les choses vont mal on fait des réformes. Des comités, des rapports, des modifications dans les règlements. Sans regarder une minute ce qui se passe vraiment dans le milieu scolaire. Il n'y a qu'à lire le récent rapport du Groupe de travail du Ministère de l'éducation du Québec sur les profils de formation au primaire et au secondaire. Tous les grands mots y sont, comme l'annonce le titre du rapport lui-même: *Préparer les jeunes au 21e siècle*. Pourtant, c'est un délire total, traduisant tous les bons sentiments en des profils techniques qui font abstraction de l'état actuel des choses. Les écoles ont ces profils et les étudiants en sortent incultes. Je le sais, je leur enseigne.

De quoi s'agit-il alors? De la société, vous dis-je. On ne peut pas parler de l'importance de l'éducation en termes économiques et prôner en même temps que l'ouverture de casinos est une source d'emplois. On ne peut pas parler de l'importance de l'éducation en termes de réussite sociale individuelle tout en avouant que nous nous dirigeons vers une société de plus en plus divisée quant à la redistribution de la richesse. Il faut plutôt

penser d'abord au type de société que l'on veut. Pas seulement en criant solidarité, mais en réfléchissant à comment y arriver dans les faits, parce qu'une société trop inégale n'est pas souhaitable, n'est pas bonne pour les âmes qui l'habitent. Ensuite faudrait-il penser à ce qu'éduquer veut dire. Il y a certes un référent social, commun, normatif, et derrière ce référent une conception philosophique de la bonne vie, d'une personne bien formée. Des questions décidément impossibles à résoudre techniquement. Des questions qui relèvent plutôt de l'ordre civique, ou de ce qu'on nommait, à un moment donné, un projet de société. Mais nous n'avons plus besoin de ce genre de débat, apparemment. Il suffit de parler de l'indépendance du Québec, d'un référendum qui n'aura pas lieu. Et ceux qui se croient contre peuvent se contenter de leur opposition aussi vétuste que l'idée elle-même.

C'est ainsi que nos prochaines élections s'annoncent. Stupides comme d'habitude. Un grand fracas pour rien, et surtout pour ne pas penser. Quel plaisir que cette option souverainiste perenne! On peut en débattre jusqu'à la fin de nos jours et de la même manière qu'on discute du reste, contents de laisser la société décliner vers la médiocrité et le ressentiment qui forcément en résultera. Imaginons le climat à la suite d'un deuxième référendum perdu, ou même d'un référendum gagné par 50 % plus un. La démocratie, on l'évoque comme s'il s'agissait tout simplement d'une question technique, une question de votes à compter, de puissances mathématiques ou fiscales à faire triompher. Et que dirait-on du degré de consensus nécessaire pour vivre en commun? Oublie-t-on, dans le délire technocratique qui s'éparpille partout, qu'il s'agit là de notre histoire, de nos moeurs, de nos fondements sociaux?

N'est-ce pas là d'ailleurs, cher lecteur et chère lectrice, le vice caché de nos tourments perpétuels? Ne serait-il pas un tout petit peu vrai qu'au fond, les Québécois aiment bien leur Canada et les Canadiens anglais leur Québec, et qu'au lieu de se fustiger et de s'insulter les uns les autres, on pourrait essayer de s'occuper l'un de l'autre? Pourquoi les élites québécoises ne jouent-elles jamais la carte canadienne qui obligerait le Canada à embrasser le français, à promouvoir cette langue, à l'endosser *coast to coast*, dans un vaste projet d'ouverture et de libéralité qui correspond aux tendances dites de mondialisation et aux actions de fait des Québécois? Ont-elles peur d'un front uni de tous les Québécois, franco, anglo, allo, autoch, et j'en passe? Pourquoi n'essayons-nous jamais les pistes qui sont à la hauteur de la situation à laquelle nous sommes confrontés? Car le dilemme canadien, ou québécois, est le dilemme postmoderne que l'on retrouve partout dans le monde occidental: comment construire une société ouverte, tolérante et juste qui ne laisse pas les individus sombrer dans l'anomie, le ressentiment et, à la limite, la paranoïa et la violence? Ce n'est ni par un retour en arrière à des solidarités de type traditionnel, ni par un saut en avant vers un néolibéralisme à toutes fins utiles mercantile que nous arriverons à le résoudre. Il est temps, peut-être, de discuter, enfin, d'un projet de société. Et où, messieurs Parizeau et Johnson, mieux que dans le cadre des élections? ✎

Les élections au Québec

Parti au pouvoir et création d'emplois au Québec — les années 1966-1993

RICHARD L'HEUREUX

À l'heure à laquelle sortira ce numéro de *Cité libre*, nous serons en fin de campagne électorale, une campagne où le thème de l'emploi sera à l'avant-scène, chaque parti prétendant pouvoir générer plus d'emplois que l'adversaire.

Pour le parti au pouvoir, tout résultat positif sera forcément l'effet de sa politique économique et les échecs, celui de la mauvaise conjoncture. Pour les partis d'opposition, c'est l'inverse. Pourtant, les chiffres sur la création d'emplois au Québec depuis un quart de siècle sont éloquents: il est bien hasardeux pour un parti politique de prétendre avoir eu un impact marqué sur la création d'emplois dans le courant même de son mandat. Aujourd'hui, l'emploi stagne à ce point au Québec que la boutade de Jean Chrétien, lancée il y a plus de dix ans, à savoir que le Québec risquait de devenir une sorte de gros Nouveau-Brunswick, pourrait bien nous apparaître comme une promesse électorale non réalisée. En effet, la création d'emplois au Nouveau-Brunswick est depuis des années plus soutenue qu'au Québec. Mais avant d'aller plus loin dans la discussion, regardons un peu les chiffres.

De 1966 à 1993[1], le nombre total d'emplois au Québec est passé de 2027000 à 2959000, soit un rythme de croissance de 1,4 % par année (ces chiffres incluent les emplois à temps plein et à temps partiel). C'est dire que sur cette période de 27 ans, l'emploi a progressé plus lentement au Québec que dans chacune des quatre provinces maritimes! Eh oui, même à Terre-Neuve le nombre d'emplois a progressé de 1,5 % par année durant cette période. Toujours pour la période 1966-93, il n'y a que deux provinces cana-

diennes qui se classent derrière le Québec en termes de création d'emplois : le Manitoba (1,2 % par année) et la Saskatchewan (1,1 % par année).

La création d'emplois est un indice important d'évolution sociale, mais ce n'est pas le seul. D'autres indices, comme le produit intérieur brut (PIB) donnent une mesure de la valeur de ce que produit une société et donc de sa capacité à satisfaire ses besoins individuels et collectifs. Or, pour évaluer la croissance du PIB, un bref coup d'oeil sur les données statistiques nous apprend que, pour la période 1966-92, le Québec se classe au même rang que pour la création d'emplois, c'est-à-dire derrière toutes les provinces sauf la Saskatchewan et le Manitoba. De même, Québec est la seule province, avec le Manitoba, où la masse salariale a crû à un rythme inférieur à 9 % entre 1966 et 1992.

CROISSANCE ANNUELLE DE L'EMPLOI

Performance du Québec comparée à celle des provinces voisines, sous différents gouvernements québécois

	Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick
1966-70 (Union nationale)	1,2%	2,9%	0,8%
1970-76 (Libéraux)	2,4%	3,1%	2,8%
1976-80 (PQ avant le référendum)	2,3%	2,7%	2,5%
1980-85 (PQ après le référendum)	0,5%	1,6%	0,5%
1985-93 (Libéraux)	0,8%	1,1%	1,7%

La croissance de l'emploi a-t-elle toujours été aussi stagnante au Québec ? Non. En fait, si on remonte assez loin dans le temps, on retrouve des périodes où le nombre d'emplois croissait même plus vite au Québec que dans le reste du Canada, mais il faut remonter pour cela au-delà des années cinquante. Entre 1921 et 1946, l'emploi augmentait en moyenne de 3,1 % par année au Québec alors qu'en Ontario, il augmentait de 2,7 %, à cause principalement du développement industriel accéléré dans les années 20, et de la deuxième guerre mondiale qui allait profiter relativement plus à l'économie québécoise. Sur ce point, il faut se rappeler que le Québec de l'époque se distinguait par une main-d'oeuvre abondante et à bon marché, ce qui attirait les industries à haut coefficient de main-d'oeuvre.

Aujourd'hui, l'emploi stagne à ce point au Québec que la boutade de Jean Chrétien, lancée il y a plus de dix ans, à savoir que le Québec risquait de devenir une sorte de gros Nouveau-Brunswick, pourrait bien nous apparaître comme une promesse électorale non réalisée.

La reconversion à l'économie de paix allait favoriser le développement de l'Ontario ainsi que celui d'autres provinces riches en ressources, soit l'Alberta et la Colombie-britannique. Là encore, l'économie québécoise reste dans la course. Par exemple, entre 1949 et 1961, le rythme de croissance de l'emploi est le même pour le Québec que pour l'Ontario et l'ensemble du Canada, soit 1,4 %. C'est durant la décennie des années 60 que l'économie québécoise sera distancée. Par exemple, entre 1961 et 1968, l'emploi croît au rythme de 3,7 % par année au Québec, soit moins que la moyenne de l'Ontario (4,3 %) et moins que la moyenne de l'ensemble du Canada (4,1 %). Cette période marque un tournant pour la position du Québec au sein de l'économie canadienne qui va se répercuter sur sa capacité de générer des emplois, en comparaison avec le reste du Canada.

Comment expliquer ce fléchissement ? La question pourrait faire l'objet d'un article beaucoup plus approfondi, mais une chose est certaine. Si on analyse la part du Québec dans les investissements totaux au Canada, on constate que cette part, qui se maintenait autour de 25 % dans les années 50 et au début des années 60 a connu une diminution sensible à compter de 1966 pour se situer au niveau de 20-21 %. Le Pacte de l'automobile, signé en 1965, et qui favorisait l'Ontario, ne serait-ce qu'à cause de sa proximité de Détroit et de l'industrie automobile américaine, compte sûrement pour une part de cette diminution de la proportion québécoise des investissements. De façon générale, l'économie canadienne subissait alors une transformation dont les conséquences sur la demande de travail continuent de se manifester. Durant ces années, la croissance industrielle se déplaçait plus à l'ouest et particulièrement en Ontario. C'est ainsi que la région de Montréal, principal pôle de croissance au Québec, a graduellement perdu son rôle de métropole économique du pays. Ce serait évidemment simplifier de beaucoup la question que de lier ce fléchissement au retour au pouvoir de l'Union Nationale en 1966.

Étant donné que les partis politiques affirment toujours pouvoir stimuler l'économie et, sinon créer, du moins favoriser l'emploi, regardons un peu les résultats obtenus sous chaque gouvernement provincial depuis 1966. Pour tenter de faire la part des choses et tenir compte des changements de conjoncture, nous allons comparer la performance du Québec avec celle de ses deux voisins, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario.

Sous le gouvernement de l'Union Nationale de 1966 à 1970, l'emploi a progressé au rythme de 1,2 % par année, tandis qu'il augmentait de 0,8 % au Nouveau-Brunswick et de 2,9 % en Ontario.

De 1970 et 1976, le Québec est dirigé par un gouver-

nement libéral. L'emploi au Québec augmente au rythme de 2,4% par année. Le Nouveau-Brunswick s'en tire encore mieux, le nombre de personnes employées y augmentant au rythme de 2,8% par année. En Ontario, l'augmentation annuelle de l'emploi est de 3,1%. Comparée à celle du gouvernement précédent, la performance des libéraux en matière de création d'emplois est une nette amélioration.

De 1976 à 1985, le Parti québécois est au pouvoir. Pour l'ensemble de cette période, la croissance de l'emploi est plus lente que sous le gouvernement précédent, soit 1,3%. L'emploi croît au rythme de 1,4% par année au Nouveau-Brunswick et de 2,1% par année en Ontario. Pour le Québec, il s'agit donc d'une performance à la baisse par rapport à celle de la période précédente. Toutefois, les provinces voisines connaissent aussi une croissance plus faible de l'emploi pour cette même période, à cause de la crise du début des années 80.

Ce qui est intéressant par contre dans le cas de la période du gouvernement péquiste, c'est de faire la distinction entre la période préréférendaire et la période postréférendaire et ce, pour la raison suivante: la période préréférendaire était forcément marquée par l'incertitude quant à l'issue de la consultation populaire sur la souveraineté, ce qui pouvait retarder ou faire fuir les investissements, avec des conséquences négatives sur la création d'emplois. De même, la période postréférendaire, avec la levée de l'incertitude constitutionnelle, aurait dû attirer les investissements créateurs d'emplois. Or les choses ne se sont pas passées de cette façon.

Ce qui est intéressant par contre dans le cas de la période du gouvernement péquiste, c'est de faire la distinction entre la période préréférendaire et la période postréférendaire ...

Pour la période 1976-80, malgré l'épée de Damoclès du référendum, malgré la loi 101, les emplois ont continué de croître pratiquement au même rythme que sous le gouvernement précédent, soit à 2,3%. La comparaison est plus favorable encore lorsqu'on la met en regard de ce qui se passait pour la même période dans les provinces voisines. En Ontario, l'emploi progressait au rythme de 2,7% et au Nouveau-Brunswick, de 2,5%. En termes de comparaison avec les provinces voisines, le gouvernement péquiste d'avant le référendum affichait une performance légèrement meilleure en matière de création d'emplois que sous le gouvernement précédent. Il faut par ailleurs retenir qu'à l'époque, l'emploi au Québec était soutenu par une concentration d'investissements publics, qui compensait une certaine désaffection des investissements privés attirés alors par le développement pétrolier.

La période postréférendaire des années 1980-85 allait être beaucoup moins favorable à la création d'emplois, même en tenant compte du ralentissement causé par la crise économique du début des années 80. Durant cette période où l'incertitude constitutionnelle est levée, la croissance de l'emploi progresse au rythme de 0,5% par année. Bien sûr, on compare ici l'emploi en 1980, année de forte activité, avec celui de 1985, année où la reprise économique s'amorce. Quand on compare cette performance avec celle des provinces voisines, on voit que le gouvernement du Parti québécois ne s'est pas très bien tiré d'affaires durant cette période. Entre 1980 et 1985, la création d'emplois progressait au rythme de 0,5% au Nouveau-Brunswick mais de 1,6% en Ontario. On constate donc que, même en tenant compte de l'impact de la conjoncture économique, la création d'emplois au Québec sous le gouvernement péquiste se portait mieux avant qu'après le référendum.

En 1985, les libéraux succèdent aux péquistes et ils seront réélus en 1989. Entre-temps, il y aura eu des changements à Ottawa avec l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1984. De 1985 à1993, sous le gouvernement libéral, l'emploi s'accroîtra au rythme de 0,8% par année. Durant cette période, c'est le Nouveau-Brunswick qui a le mieux réussi à tirer son épingle du jeu. La croissance de l'emploi y fut de 1,7% par année tandis qu'en Ontario, elle a été de 1,1%.

La revue de ces performances amène les observations suivantes:

— la croissance de l'emploi au Québec est demeurée constamment inférieure à celle de l'Ontario sous tous les gouvernements depuis 1966. Avant 1970, l'emploi croissait plus vite au Québec qu'au Nouveau-Brunswick. Ensuite, c'est l'inverse qui se passe.

— la conjoncture économique semble avoir une incidence beaucoup plus marquée sur la création d'emplois que le parti au pouvoir. Ainsi, les années 80 ont été mauvaises au Québec pour la création d'emplois, quel que fût le parti au pouvoir. Si l'on considère les résultats atteints durant cette période, on en retient qu'il serait hasardeux pour l'un ou l'autre des deux partis de se présenter comme le parti de la création d'emplois.

— l'incertitude constitutionnelle est loin d'avoir eu l'impact négatif sur la création d'emplois qu'on lui attribuait entre 1976 et 1980.

— on ne peut expliquer la faible croissance de l'emploi au Québec uniquement en termes de déplacement vers l'ouest de l'activité économique, surtout quand on voit que l'emploi se développe plus vite dans les provinces maritimes et en particulier au Nouveau-Brunswick qu'ici. Sur ce plan, la politique canadienne de développement régional a certainement donné de meilleurs résultats dans les provinces maritimes qu'au Québec.

En général, on tend à exagérer l'impact immédiat que peut avoir un gouvernement sur l'emploi. En fait, la création d'emplois suit l'expansion de l'activité économique qui dépend à son tour des investissements, c'est-à-dire de la mise en place de moyens de production nécessaires pour que les gens puissent travailler et produire. Pour la plus grande partie de ces investissements, soit

ceux du secteur privé, leur mise en place dépend de décisions prises en fonction de critères de rentabilité financière. Ces critères répondent à un ensemble complexe de facteurs tels la conjoncture économique, la législation s'appliquant aux entreprises, la fiscalité, la disponibilité de ressources humaines, etc... Les investissements publics répondent à des critères non seulement financiers mais aussi économiques et sociaux. Ils influencent les investissements privés par leur impact sur les coûts de production.

Les investissements publics sont un élément essentiel de la construction d'une économie. Leurs avantages doivent toutefois être calculés d'abord en termes d'utilité économique et sociale ainsi que d'impact sur les finances publiques, et non simplement en termes d'emplois générés lors de la période où ils sont réalisés. Malgré le rôle moteur qu'ils peuvent jouer dans le développement économique, ils sont moins importants pour la croissance des emplois que ne le sont les investissements privés. On a souvent tendance à mettre beaucoup d'emphase sur les programmes publics de création d'emplois, au détriment d'autres mesures qui ont un impact très fort sur la rentabilité des investissements privés, en particulier la fiscalité et les législations affectant les opérations des entreprises.

L'incertitude constitutionnelle est loin d'avoir eu l'impact négatif sur la création d'emplois qu'on lui attribuait entre 1976 et 1980.

À l'heure où ces lignes sont écrites, la campagne électorale est encore jeune mais tout indique que les débats sur la création d'emplois seront superficiels. D'un côté, on défend l'interventionnisme de la politique de l'État-moteur, un moteur qui devra rouler pratiquement sans essence vu l'état des finances publiques. De l'autre côté, il y a les promoteurs d'une politique axée sur le désengagement de l'État qui semble leur tenir lieu de programme législatif. Les besoins de notre société sont trop importants pour que le Québec puisse se passer d'un programme législatif capable de s'attaquer à ses problèmes. Au premier rang de ces problèmes figure la création d'emplois. Les électeurs devraient pouvoir exiger des partis politiques qu'ils leur présentent une vision claire et articulée des mesures législatives qu'ils entendent prendre pour contrer les tendances profondes qui, depuis plus d'un quart de siècle, affaiblissent la capacité du Québec à créer des emplois. ✎

NOTES

1. Le choix de l'année 1966 comme année de référence tient au fait que c'était la première année donnée dans les collections de l'*Observateur économique canadien — supplément historique 1992-1993* dont je me suis servi. Pour une variable relativement stable, comme le nombre d'emplois, le choix d'une année ultérieure comme 67 ou 68 change très peu les pourcentages de croissance. Les données de 1993 sont tirées de l'*Informateur économique* du Bureau fédéral de développement régional, Vol.6, No1, 12 jan.1994. Les autres sources de données sont: l'*Annuaire du Canada* (1947) (1963-64); l'*Estimation du nombre d'employés par province et par industrie 1961-68*, catalogue No 72-508 et les *Investissements privés et publics au Canada*, catalogue No 61-205.

Les élections au Québec

La passion est morte. Vive les chiffres !

LOUIS-PHILIPPE ROCHON

Si la campagne électoralo-référendaire du 12 septembre prochain se déroule comme elle a commencé, on pourra bientôt dire qu'au Québec les référendums se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, lors du référendum de 1980 on parlait davantage à partir des tripes: les uns évoquaient le grand rêve arrivé, la nouvelle nation sur le point de naître en promettant que si l'accouchement avait été pénible, la jeunesse, l'adolescence et la maturité seraient exaltantes. Les autres aussi parlaient d'amour, on avait la passion des Rocheuses et des Maritimes qui sont de chez-nous au même titre que les portes de la Vieille Capitale et les bleuets du Lac Saint-Jean. En gros, les partis ont fait appel à nos émotions. Aujourd'hui, ce n'est plus la même chose.

D'abord le Parti québécois se rend bien compte qu'après plus de vingt ans le mouvement nationaliste est épuisé, que la ferveur n'y est plus. Les Libéraux, de leur côté, ne parlent plus de l'amour du Canada, car ils savent fort bien que les Québécois sont plutôt indifférents à l'égard du reste du pays. De part et d'autre, donc, on change de stratégie: nécessité oblige. C'est alors que les deux principaux partis en lice tentent de séduire les Québécois en parlant de raison et de logique: c'est la guerre des chiffres.

On nous dit, d'une part, que le fédéralisme fonctionne toujours et qu'il est efficace car il assure des gains économiques au Québec. À titre de preuve, monsieur Johnson nous fait l'apologie de l'entente interprovinciale visant à éliminer les barrières non tarifaires au commerce entre les provinces. Il oublie de préciser toutefois que si le fédéralisme fonctionnait vraiment bien, il y a belle lurette que cette entente aurait été signée — ou que nous n'en aurions pas eu besoin au départ. Côté PQ, on nous dit que la fédération canadienne est un fardeau accablant et que cela ne vaut plus la

peine d'y rester. Les rares précisions qu'on nous offre, si tant est qu'on se donne la peine de le faire, sont contredites à leur tour par des études et des recherches encore plus abstruses. Monsieur Parizeau évite les détails sachant que, pour être efficace, la rhétorique doit demeurer floue.

Dans tout ceci, il est malheureux que les uns comme les autres réduisent une décision aussi importante que celle de notre avenir constitutionnel à des chiffres et à des calculs mathématiques.

Dans tout ceci, il est malheureux que les uns comme les autres réduisent une décision aussi importante que celle de notre avenir constitutionnel à des chiffres et à des calculs mathématiques.

On appartient à un pays—ou on en bâtit un autre—pour des raisons de fierté, de fraternité et de communauté. Les chiffres suivront.

Revenons-en à la guerre des chiffres. Eu égard aux enjeux, les deux partis ont essentiellement raison. Le Parti libéral a raison de souligner que le fédéralisme est une source d'importants avantages économiques et que le Québec en profite dans plusieurs secteurs tel celui, par exemple, de la science et de la technologie—comme le soulignait récemment Aurèle Beaulnes. Et le Parti québécois, de son côté, n'a pas tort d'affirmer que dans d'autres secteurs, le Québec y perd. La question en est une de solidarité et là, le PQ fait preuve d'une incohérence flagrante. M. Parizeau est un social-démocrate. Il est donc préoccupé d'abord et avant tout par la redistribution de la richesse. Or, l'appartenance à une fédération permet justement une telle redistribution. On aide les plus démunis—en l'occurrence les provinces de l'Atlantique et, quand le Québec en a besoin à son tour, la fédération est là pour l'aider. La péréquation, c'est essentiellement une question de solidarité. Le Québec doit acquitter une petite facture pour adhérer au fédéralisme canadien, mais c'est la même prime d'assurance que tous doivent payer. Le PQ la juge cependant trop élevée—pourquoi payer une prime à un club dont on ne veut plus être membre ?

Mais l'avenir donne aussi lieu a une autre guerre de chiffres et celle-ci est encore plus ridicule que l'autre. Il s'agit des supputations quant aux conséquences économiques éventuelles d'une victoire du PQ—une guerre de chiffres dont on est loin d'être sorti. Pour les uns, l'accession du PQ au pouvoir mènerait à la catastrophe. Un peu de sérieux quand même. L'ardent fédéraliste que je suis se refuse à proférer ces menaces apocalyptiques. Les Québécois savent bien, du reste, que ces arguments ne tiennent pas. Ça ressemble un peu trop aux menaces vides de monsieur Mulroney (en passant, où est-il celui-là ?) durant la campagne référendaire sur l'accord de Charlottetown. Or que disait-il ? Une non-ratification de l'entente signifiait la fin du Canada—la chute des investissements étrangers, du dollar, la hausse des taux d'intérêt et bien d'autres calamités encore. Monsieur Mulroney est même allé jusqu'à déchirer un document sous nos yeux pour nous faire bien envisager les conséquences désastreuses qui nous attendaient. Qu'en est-il aujourd'hui ? Nos beaux après-midi ensoleillés ne se sont pas transformés en petits matins sombres. La vie continue et la routine n'a pas changé.

Il est évident que le Québec souffrirait d'une rupture. Il est tout aussi évident que le Canada en souffrirait lui aussi. Ce serait un mauvais moment à passer mais à court et à moyen termes seulement. Le Québec est une société évoluée dotée d'une infrastructure industrielle et d'institutions modernes tout à fait capables de se remettre sur pied. D'ailleurs, le tout ne serait pas beaucoup plus difficile que de se dépêtrer de la récession accablante que nous devons aux politiques actuelles d'austérité. Les discussions relatives au partage de la dette et de la division des actifs créeraient, il est vrai, un certain chaos, mais il ne serait que temporaire. À longue échéance—dans dix ans peut-être—l'ordre se rétablirait et les marchés financiers finiraient par s'accommoder de l'accession du Québec au statut de pays souverain.

Mais l'avenir donne aussi lieu a une autre guerre de chiffres et celle-ci est encore plus ridicule que l'autre. Il s'agit des supputations quant aux conséquences économiques éventuelles d'une victoire du PQ—une guerre de chiffres dont on est loin d'être sorti.

Après tout, nous vivons à une époque où les gouvernements ne cessent de se contredire à cet égard. Si, quelques années à peine après le massacre du Square Tienanmen, Bob Rae—l'humaniste et le défenseur des droits de l'homme—s'est résolu à rétablir des liens économiques entre l'Ontario et la Chine, il faut croire qu'advenant la sécession, les autres provinces se résoudraient elles aussi à maintenir ou à rétablir leurs liens économiques avec le Québec. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que nous vivons à une époque où la finance domine la politique. Le capitalisme rentier fait fi de la volonté des partis politiques et des gouvernements. Après tout, les réunion les plus importantes ne sont pas celles, fort médiatisées, du G7 (ou plutôt, dois-je dire maintenant, du G8) ou des ministres des finances, mais bien ces petites réunions très privées entre banquiers japonais et allemands, celles dont nous n'entendons jamais parler. Or, à elles seules, ces rencontres « administratives » ont plus d'impact que n'importe quelle décision politique. Il est évident qu'à un moment donné le milieu financier voudra reprendre les affaires avec le Québec, nonobstant le refus initial des pro-

vinces... et que les gouvernements suivront.

Plutôt que de jouer aux prophètes de malheur pour dénoncer les lendemains qui chantent des séparatistes, nous devrions scruter leur programme économique, un document dont on risque malheureusement de ne pas discuter durant cette campagne électorale. Ce serait dommage car les Québécois ont vraiment de quoi réfléchir: les deux partis nous offrent des idées et des approches très différentes. En gros, le programme du PQ me plaît énormément. Contrairement à celui du PLQ, on y parle de plein emploi, de politique industrielle, de collaboration entre les trois grands secteurs de la société, de redistribution de la richesse. Quelle audace, quel courage que d'aborder ces thèmes en ces années où les idées de la nouvelle droite dominent la politique, les affaires et la finance. Quel courage que de remettre en question l'influence des milieux financiers et le bien-fondé du capitalisme rentier. C'est épatant, non? Mais il y a deux aspects du programme du PQ qui me préoccupent. Premièrement, il n'offre aucune précision, aucun détail. On n'y explique pas, par exemple, comment le PQ s'y prendrait pour atteindre le plein emploi. À l'émission *Le Point* du 25 juillet dernier, monsieur Jacques Brassard, responsable du dossier fédéral-provincial au sein du P.Q., déclarait que l'objectif du Parti libéral de réduire le chômage à 8% était irréaliste. De deux choses l'une: ou bien monsieur Brassard renie le cœur du programme économique de son propre parti, ou bien il estime que le plein emploi est réalisable avec un taux de chômage supérieur à 8%. Dans les deux cas, c'est grave. Deuxièmement — et ce n'est pas son moindre défaut — la réalisation de ce programme n'est concevable que dans un contexte de stabilité économique, sociale et politique. Or, advenant la sécession, cette stabilité n'existerait plus et le programme ne servirait à rien. L'économie, ça ne se discute pas en vase clos. Si les règles du jeu changent — même à court et à moyen termes — le contexte économique change aussi. En dépit de la sympathie que j'éprouve pour les idéaux socio-démocrates des Péquistes, leur manque de réalisme quant à la concrétisation de ces idéaux, dans l'éventualité d'une sécession en pleine récession, m'incite à croire qu'ils n'ont pas révisé leur programme économique depuis leur congrès de fondation. C'étaient en 1967, à une époque où même les Libéraux se disaient socio-démocrates!

Les Libéraux, heureusement pour eux, ont le PQ comme adversaire. Car, pour ce qui est de leur programme destiné à créer des emplois et à remettre sur pied l'économie québécoise, ils se contentent de perpétuer le discours et les privatisations Thatchéro-Reaganistes des années 80. En ce début du mois d'août, à part quelques petites flèches bien locales (la privatisation du centre de ski du Mont Ste-Anne par exemple) il ne semble pas que les ténors économiques du PQ les harcèleront là-dessus.

J'écoute donc, et je me rends compte à quel point ni les uns ni les autres ne sont honnêtes. On nous dit qu'à la guerre, la fin justifie les moyens et que la vérité, le sang-froid, et l'honnêteté doivent céder la place aux manipulations, aux mensonges et à la duperie. De ce point de vue Libéraux et Péquistes se valent bien. Ce n'est pas d'ici au 12 septembre que les électeurs sauront à quoi s'en tenir sur ce que ces partis entendent faire en matière de création d'emplois. Pas plus d'ailleurs qu'ils ne seront inspirés par le sentiment d'appartenance tout frais des Libéraux à la Confédération canadienne ou par le vieux rêve d'un pays à bâtir des Péquistes. En ce qui me concerne je vote pour le statu quo ne serait-ce que parce que j'en ai plein mon casque de la sempiternelle question nationale (nous avons le même âge) et que s'il y a une économie que j'appelle de tous mes voeux c'est bien celle d'un autre référendum. ✎

Commerce international

Le libre-échange et le milieu des affaires

JAMES THWAITES*

Le débat sur le «libre-échange» est chose du passé, croirait-on! L'accord avec les États-Unis (Alé) fut adopté par le gouvernement conservateur en 1990. Celui entre le Canada, le Mexique et les États-Unis (Aléna) a reçu l'approbation de la Chambre des Communes sous le gouvernement libéral en janvier dernier. Quant au milieu des affaires, il était en faveur des deux ententes, dirait-on! Alors à quoi bon en parler?

Chose du passé, peut-être bien, du moins en ce qui concerne l'adoption de ces deux accords. Mais le débat soulevé par ces deux ententes fut très révélateur et constitue toujours une source d'informations privilégiées pour évaluer le progrès du dossier. Le nombre considérable de livres publiés sur l'une ou l'autre de ces ententes est éloquent à cet égard.[2] Le sujet continue de nous intriguer, et pour cause, puisque ce dossier ne cesse d'évoluer selon les règles mêmes que le gouvernement canadien a négociées. Les échéanciers des réductions tarifaires entreront à tour de rôle en vigueur au cours des prochaines années, et les litiges provoqués par l'une ou l'autre des parties ne cesseront pas nécessairement. De plus, bien entendu, il y a toujours le GATT, ou plutôt son successeur, qui continue de conditionner les relations commerciales à l'échelle mondiale.

Quant à la position du milieu des affaires, une analyse publiée en 1991 par Sylvia Bashevkin portait sur la question du poids respectif des opposants et des partisans de l'Alé. L'auteure en a déduit que les partisans, et particulièrement le milieu des affaires, était le plus fort des deux groupes majeurs dans ce litige en fonction de trois des quatre critères qu'elle avait retenus, soit: les ressources investies, la cohésion du groupe en question, et l'expertise reconnue. C'est seulement en fonction du quatrième critère — sa représentativité par rapport à l'ensemble de la population — que le milieu des affaires n'était pas à la hauteur. Cependant, toujours selon l'auteure, le milieu des affaires a tenté de corriger cette faiblesse durant la période des négociations. [Bashevkin, 1991, p.115-121] C'est le second critère qui me préoccupe davantage ici. Est-il vrai que le milieu des affaires a agi comme un bloc monolithique ? Les intérêts défendus étaient-ils toujours les mêmes d'une organisation à l'autre ? Enfin, quel était le message précis de ce milieu ?

Dans un article précédent (*Cité libre* déc.-jan.1994), j'ai présenté les positions des centrales syndicales canadiennes et québécoises face à l'Alé et à l'Aléna. Les positions adoptées par les centrales syndicales étaient unanimes contre l'Aléna, et presque unanimes contre l'Alé.[3] En terminant cet article, je signalais l'importance de faire le point sur les positions patronales pour s'assurer d'une vision plus globale. Les voici enfin.

Le présent article vise quatre objectifs. D'abord, de façon plus large, j'ai l'intention de faire la lumière sur l'importance globale de ces organisations (si négligées par nos écoles d'enseignement supérieur et par le grand public). Je désire ensuite élucider les positions des employeurs face à l'Alé et à l'Aléna. Je veux aussi scruter l'exactitude et le bien-fondé de l'idée d'uniformité dans le milieu des affaires. Je veux enfin voir, dans la mesure du possible, si la position du milieu québécois des affaires se distingue de celle du reste du pays.

Le milieu des affaires

Comment cerner un groupe aussi vaste que le milieu des affaires ? Par où commencer ? Les entreprises sont extrêmement nombreuses. Le nombre même des associations d'employeurs est considérable. Enfin, une seule entreprise peut faire partie de plus d'une association, parfois de plusieurs d'entre elles, multipliant ainsi son impact. Comment s'assurer qu'un accent suffisant soit mis sur le Québec? Les entreprises québécoises et canadiennes font souvent partie des mêmes associations. Et, enfin, quelles sources retenir ?

Le moyen privilégié ici est l'analyse documentaire, axée sur des documents fournis par des associations d'employeurs en réponse à mes demandes de renseignements.[4] L'approche «documentaire» s'avère nécessaire et se révèle fructueuse dans toute étude d'événements passés. Elle nous permet de reproduire les idées véhiculées à l'époque, à l'aide de sources jugées valables, sans que celles-ci subissent des projections rétrospectives effectuées à partir du présent. Néanmoins, cette approche n'est pas sans faille. La documentation recueillie dans une telle situation est rarement uniforme d'une organisation à une autre, et elle n'est pas nécessairement d'envergure et de qualité comparables. Ce qui rend impossible, par exemple, une comptabilisation systématique des fréquences de parution d'éléments de vocabulaire ou d'idées. Cette réserve nous impose donc une démarche de type « exploratoire » et nous force à nous limiter à des observations de type « tendances ».

Quant aux organisations à sélectionner afin de s'assurer d'une certaine représentativité de l'opinion du milieu des affaires, il fallait d'abord choisir parmi les associations couvrant un éventail assez large d'entreprises de tailles diverses (petites, moyennes et grandes) et de différents types d'activités (plusieurs secteurs de l'économie), soit les associations dites «horizontales»[5]. Fidèle à cette première démarche j'ai cru bon de procéder à une seconde sélection, cette fois-ci parmi les organisations de secteurs spécifiques de l'économie, soit les associations dites «verticales», étant donné leur identification exclusive à un secteur donné de l'économie. Cette sorte d'association regroupe aussi bien la grande entreprise que la PME. Le problème du chevauchement, malheureusement, reste entier. Une entreprise textile, d'exploitation forestière ou de sidérurgie, à titre d'exemple, peut être représentée de diverses façons. Car elle peut être membre à la fois de son association verticale et d'une ou de deux associations horizontales, si elle le désire. Tout en demeurant facultative, cette représentation est tantôt directe, tantôt indirecte selon les structures des associations.

«Un oui sans équivoque mais prudent à la libéralisation des échanges avec les États-Unis.» (CPQ, 1987)

Dans le cas des associations horizontales, j'ai retenu le *Conseil du patronat du Québec* (CPQ), la *Chambre de commerce du Canada* (CCC) et l'*Association des manufacturiers canadiens* (AMC). Le CPQ a été fondé en 1969 en réponse au désir, à la fois des entreprises, des associations d'employeurs et du gouvernement du Québec, de se doter d'une organisation représentative, autant que possible, de tout le patronat de la province. De par ses structures, le CPQ représente les associations d'employeurs plutôt que des entreprises particulières. La deuxième organisation, la CCC, a été fondée en 1925 et se veut l'association canadienne «la plus représentative» du milieu des affaires. Elle regroupe les 500 chambres de commerce et «Boards of Trade» de l'ensemble du pays ainsi que 90 associations commerciales et professionnelles. La troisième organisation, l'AMC, fondée en 1902, regroupe les manufacturiers, qui sont responsables d'environ 75% de tous les biens fabriqués partout au Canada.[6] Elle coordonne les activités de sept divisions régionales représentant plus de 2500 entreprises de tailles différentes.

Dans la seconde catégorie d'associations, j'ai retenu *l'Institut canadien des textiles* (ICT), *l'Institut canadien des manufacturiers du vêtement* (ICMV) et *l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada* (AMCC).[7] L'ICT emploie environ 67 000 personnes, dont 49 % au Québec, 42 % en Ontario, et 9 % dans les autres provinces. Il représente une partie substantielle de l'industrie textile primaire ainsi que certaines autres catégories associées de production. Son client le plus important est l'industrie du vêtement, qui achète 40 % de la production de l'industrie textile. L'ICMV emploie plus de 120000. personnes et regroupe plus de 2 500 entreprises. Quelque 60 % de ce secteur industriel est concentré dans la province du Québec. Les entreprises familiales en constituent une forte proportion. L'AMCC emploie 12000 personnes et elle est responsable de 80 % de toute la manufacture canadienne de chaussures, au Québec, en Ontario et ailleurs au pays.

Le point de vue des associations horizontales sur l'Alé et l'Aléna

Deux facteurs peuvent avoir une influence déterminante sur les démarches des associations horizontales: la diversité de leur membership et l'envergure des régions géographiques impliquées. Ces facteurs pourraient créer l'un ou l'autre de ces deux effets, soit: rendre impossible l'élaboration d'une position commune vu la complexité du membership, ou bien ils pourraient tendre vers une neutralisation des positions extrêmes en formulant une position centriste ou majoritaire. Le fait qu'une de ces associations soit axée sur la province de Québec et que les deux autres le sont sur le Canada entier, mais à des titres différents, pourrait être révélateur.

C'est plutôt le second effet—une tendance vers la neutralisation des extrêmes—que nous avons remarqué. De plus la variable Québec/Canada ne semble pas jouer. En effet, chacune des associations horizontales en question a réussi à établir une position d'ensemble, et chacune s'est prononcée clairement en faveur de l'Alé et de l'Aléna, tout en exprimant des réserves ou en suggérant des améliorations.

Le Conseil du patronat du Québec

La position du CPQ par rapport à l'Alé est clairement formulée. À titre d'exemple, on recommande, dans une étude de 1987 : «la suppression *graduelle* de l'ensemble des barrières tarifaires et non tarifaires Canada-États-Unis, de même que la garantie d'accès au marché américain malgré les pressions protectionnistes qui s'exercent dans ce pays, auraient l'immense avantage de permettre aux entreprises canadiennes non seulement de se spécialiser mais aussi, étant donné notamment l'importance de la dimension du marché ainsi constitué, de réaliser d'importantes économies d'échelle». On y ajoute, par contre, la réserve suivante: «Compte tenu cependant des faiblesses particulières de l'économie québécoise, toute entente de libéralisation des échanges devra être conclue, lorsque nécessaire, selon des échéanciers qui tiendront toujours compte des besoins d'ajustement de nos secteurs économiques ou de nos entreprises.» Ailleurs, on précisait le nombre important d'entreprises manufacturières «oeuvrant dans des secteurs très peu compétitifs» ainsi que les entreprises de petite taille éprouvant «des problèmes de capitalisation importants». [CPQ, 9-1987, p.2,6,7]

«En somme, l'Aléna nous apparaît positif pour le Canada et le Québec, et nous croyons qu'il est dans le meilleur intérêt des Canadiens et des Québécois de l'appuyer.» (CPQ, 1993)

En appuyant l'Alé, le CPQ a soulevé plusieurs points. D'abord, le niveau des exportations au Canada, qui représente 30 % du PIB, place le pays dans une catégorie à part parmi les pays industrialisés. Selon le CPQ, le niveau des exportations des États-Unis d'Amérique n'était que de 7 %, du Japon de12 % et de la France de 22 %. Toujours selon le CPQ, le marché intérieur du Canada se limite à 25 millions de consommateurs, ce qui en fait le seul des pays industrialisés à posséder un marché intérieur aussi restreint. Et le CPQ d'ajouter à cela l'énumération d'une série de problèmes: la concurrence accrue des pays nouvellement industrialisés, le vieillissement de la structure industrielle canadienne, ainsi que la diminution de la valeur marchande de nos ressources naturelles. Pour terminer, il signale que la part du marché international occupée par les exportations canadiennes diminue graduellement et que l'ensemble de celles-ci dépend de plus en plus du marché des États-Unis. [CPQ, 9-1987, p.3]

Dans le cas du Québec, on note que «50 % de la production québécoise de biens et services est écoulée à l'extérieur de la province [...] pour la plupart, sur le marché des États-Unis», et que «depuis vingt ans, jusqu'en 1982, les expéditions manufacturières québécoises vers les autres provinces canadiennes et vers l'étranger oscillaient autour de 48 % du total de la production québécoise, et que l'Ontario absorbait autant de produits manufacturés que tous les autres clients du Québec à l'étranger». [CPQ, 9-1987, p.4,5]

En plein débat sur l'Aléna, le CPQ a cru bon de sonder ses membres sur leur perception des effets de l'Alé depuis son adoption. Selon les résultats diffusés en janvier 1993, en réponse à la question «Si vous étiez POUR le traité de libre-échange, l'êtes-vous toujours?», les partisans de l'Alé l'appuyait encore à raison de 95 %. Quant aux effets de l'entente, 35 % des répondants ont signalé un impact positif, 51 % ont répondu qu'il n'y avait eu aucun impact, et 14 % parlaient d'un impact négatif. De ceux qui avaient signalé un impact négatif, 36 % blâmaient le traité lui-même et 36 % les politiques monétaires canadiennes. [CPQ, 1993, p.1]

Dans son argumentation justifiant l'importance de l'Aléna, le CPQ se réfère à la préservation des acquis de

l'Alé ainsi qu'à la possibilité «d'en améliorer certaines dispositions», tout en profitant du «potentiel non négligeable du marché mexicain» même si le niveau d'échanges commerciaux entre le Québec et le Mexique étaient minimes. En faisant le tour des points forts de l'Aléna, le CPQ mentionne des ajouts utiles à l'Alé aux chapitres de la propriété intellectuelle et du transport terrestre. Il note des améliorations en matière d'énergie, d'investissement, du règlement des différends, et il souligne le maintien des conditions de l'Alé à l'égard des questions d'énergie et de services financiers. Quant au recul, il précise qu'en échange d'un renforcement des mécanismes d'arbitrage, on a renoncé à l'établissement d'une définition commune de l'arbitrage pour s'en remettre au «contexte multilatéral du GATT [...] un recul regrettable».

«L'accord [Alé] offre des occasions qu'il ne faut pas rater.» (CCC, 1987)

Pour ce qui est des entreprises considérées comme étant spécifiquement québécoises, le CPQ considère que les conditions touchant le textile et le vêtement étaient plus difficiles mais que le secteur de l'automobile semblait intact. Il prévoit en outre que les secteurs agro-alimentaire, forestier, du matériel et des services de transport ainsi que des télécommunications profiteront des accords. Dans le même document, le CPQ critique les argumentations adverses selon lesquelles ces accords seraient une source de prolifération des salaires peu élevés et de dangers pour l'environnement. [CPQ, 2-1993, p.1-24]

La Chambre de commerce du Canada

En 1987, la CCC a préparé sa position sur la stratégie à utiliser pour assurer l'adoption de l'Alé, dans un document qui , à l'époque, était sans doute réservé à l'interne. Il faut, écrivait la CCC, maintenir la volonté gouvernementale d'arriver à une entente, chercher et amplifier les appuis dans le grand public, promouvoir les appuis du secteur des affaires, établir une base efficace de communication avec les syndicats, développer davantage les appuis provinciaux (sans doute ceux des gouvernements provinciaux), et contribuer à créer un environnement favorable à une entente avec les États-Unis. [CCC, 1987, p.1-3] La CCC semble d'ailleurs avoir suivi cette stratégie jusqu'à la conclusion des deux accords.

En septembre 1987, le président de la CCC, Roger B. Hamel, expédiait une lettre au premier ministre Mulroney, accompagnée d'un document signé par les co-présidents de ce que l'on désignait alors comme le comité conjoint sur les relations Canada-États-Unis. Formé par la CCC de même que par la «Chambre of Commerce of the United States», ce comité exprimait son appui, et par conséquent celui des deux Chambres

nationales, aux négociations sur le libre-échange entre les deux pays. [CCC, 16-9-1987] Parmi les associations étudiées, la CCC est la seule à avoir fait cette démarche conjointe et elle a généré un nombre significatif d'efforts dans ce sens pendant toute la durée du débat.

En septembre 1988, M. Hamel publiait un article dans le CGA *Magazine* où il appuie l'entente et s'attaque à une série d'objections soulevées par les adversaires des négociations canado-américaines. [Hamel, 9-1988, p.15-17] Plus tôt, cette même année, la CCC avait préparé et fait circuler auprès de ses membres des documents d'appui type, soit un discours abordant toute une série de questions majeures, une «lettre aux employés» et des communiqués de presse sur des questions précises. Les questions ciblées étaient, dans l'ordre suivant: la souveraineté, les programmes sociaux, le développement régional, l'énergie, le règlement des différends, l'agriculture, la culture, les investissements et l'adaptation de la main-d'oeuvre. [CCC, 1-1988, 26p.]

Parmi les réserves ou améliorations recommandées par la CCC figuraient les subventions, les mesures contre le «dumping» [CCC, 28-9-1989, p.1-2] et le combat nécessaire contre les mesures protectionnistes défendues par certains groupes dans les deux pays. [CCC, 12-4-1988, p.1]

«Techniquement parlant, l'Aléna est une entente supérieure. Sa formulation est plus soigneuse que celle de l'Alé et elle a beaucoup plus d'envergure (...)» (AMC, 1993)

La CCC fut également favorable à l'Aléna. Cet accord était, selon elle, compatible avec le GATT, une nécessité qu'elle évoque fréquemment dans tous ses documents. À titre d'exemple, elle a appuyé l'extension du système des «duty drawbacks» telle que défini par le GATT sur les produits importés pour fins de transformation avant l'exportation. La CCC estimait aussi que les règles d'origine du GATT étaient moins ambiguës que celles de l'Alé, et que son mécanisme de règlement des différends était plus fort que celui de l'Aléna. À son avis, l'entente sur le secteur agro-alimentaire était acceptable, aussi bien en termes de création de débouchés commerciaux qu'en termes d'exemptions de certains produits. Enfin, la CCC considérait que, dans la formulation de sa réglementation, l'Aléna innovait en matière de protection de l'environnement. Elle se réjouissait du maintien du statu quo en matière d'énergie, et d'investissement tout en considérant qu'on avait fait des ajouts utiles relativement à la règlementation des échanges commerciaux avec le Mexique ainsi que dans les domaines du transport terrestre, des services, des contrats gouvernementaux, des

télécommunications, et de la propriété intellectuelle. [CCC, 8-10-1992, p.1-8]

L'Association des manufacturiers canadiens

Étant donné que la documentation fournie par l'AMC est subséquente à la signature de l'Alé, il faut se baser sur une analyse rétrospective que cette association a publié sur le sujet en 1992. Dans un document intitulé *Taking on the World*, l'AMC reproduit plusieurs arguments typiques de la position du CPQ en y ajoutant certaines de ses propres nuances pour accentuer évidemment son propre domaine: le secteur manufacturier. Parmi les points soulevés pour justifier cette démarche figurent la chute de la production des manufactures canadiennes (qui est de près de 8% entre 1980 et 1991), le déclin de la part du marché détenue par les manufacturiers canadiens (un déclin de 73% à 55%), la fermeture de certaines entreprises qui dépendent du marché domestique, la restructuration et la rationalisation de l'industrie nord-américaine (fermeture ou réorientation de «branch plants» des États-Unis au Canada), la concentration accrue des manufactures canadiennes sur l'exportation et la valeur élevée du dollar canadien. De plus, l'AMC dresse la liste des difficultés canadiennes: la prépondérance des exportations axées sur les ressources naturelles, la trop importante concentration dans le domaine de la fabrication de matériaux industriels et de composantes plutôt que dans celui des produits finis, ainsi que la dépendance exceptionnelle de nos exportations manufacturières envers le marché des États-Unis (soit plus de 78%). [AMC, 1992, p.42-43, 48-49]

Une autre partie du document aborde les correctifs nécessaires, particulièrement ceux qui peuvent être effectués à l'intérieur du Canada. L'AMC recommande l'élimination des barrières interprovinciales, la stabilisation de la valeur du dollar canadien à un niveau considéré réaliste (0,78 à 0,80$ US), l'intégration de techniques avancées au niveau de la manufacture (produits et processus) et le souci de la qualité. [AMC, 1992, p.44]

En outre, l'association a dressé une liste de priorités pour l'avenir. Le message à l'intention du gouvernement comprend quelques recommandations: accès accru et sûr aux marchés internationaux, élaboration continue de règles définissant les pratiques acceptables et les mécanismes de résolution de conflits, ainsi que des appuis supplémentaires aux manufactures canadiennes. Le message destiné aux entreprises se concentrait davantage sur l'adoption d'une perspective d'affaires globale par le biais d'une mise à jour des renseignements sur les tendances économico-politico-sociales touchant les marchés mondiaux et l'environnement commercial global. L'AMC invite ses membres à créer encore plus de débouchés pour leurs exportations; elle les exhorte à développer des relations d'affaires plus poussées avec les entreprises actives à l'étranger, de même qu'à améliorer la qualité de leurs produits et l'efficacité de leurs méthodes de production. [AMC, 1992, p.53-56]

Deux ans auparavant, l'AMC avait essayé de sonder l'opinion de ses membres sur l'éventualité d'une entente avec le Mexique, sans doute pour clarifier sa propre position. À une question demandant si le Canada devait participer aux négociations, 88,2% des membres sondés ont répondu «oui». En réponse à d'autres questions du même genre, 82,4% signalaient que le Mexique ne constituait pas encore un concurrent ni sur le plan domestique ni sur le plan international. 80,5% des membres ont répondu que leur entreprise n'exportait pas au Mexique, et 92,9% que leur entreprise n'importait pas du Mexique à ce moment-là. À une question sur l'attrait potentiel du marché mexicain, seulement 55,4% des membres ont répondu par l'affirmative. Quant aux avantages et aux désavantages probables d'un tel accord, seulement 46,4% des sondés ont répondu qu'il s'agissait d'une bonne occasion et 29,4% qu'il représentait une menace. La vaste majorité de ces 29,4% (c'est-à-dire 75 des 95 membres qui avaient répondu par «menace») croyait qu'il fallait néanmoins participer aux négociations. [AMC, 28-9-1990, p.1-3/6-2-1991, p.1-6] Les résultats de ce sondage révèlent toute la difficulté de formuler une position globale sur un sujet d'une telle envergure.

«Quelques entreprises sont en faveur [de l'idée d'une entente Canada-États-Unis] et s'attendent à prospérer. Quelques entreprises y sont nettement opposées. La majorité se trouve entre les deux mais reste sceptique quant aux bénéfices à en tirer.» (ICT, 1986)

À la fin du processus de négociations, l'AMC conclut que l'on avait réussi les négociations de l'Aléna pour quatre raisons principales. On a minimisé l'éventualité d'une diversion du commerce et de l'investissement du Canada, ce qui aurait pu être le cas dans une entente conclue entre les États-Unis et le Mexique seulement. On a assuré aux entreprises canadiennes un meilleur accès à un marché mexicain en pleine croissance. Les règles d'origine adoptées sont à la fois plus claires et plus pratiques. Enfin, les procédures de règlement des différends ont été nettement améliorées. [AMC, 12-8-1993, p.2]

Le point de vue des associations verticales sur l'Alé et l'Aléna

Les associations verticales se limitent chacune à un secteur donné de l'économie. On pourrait s'attendre, par conséquent, à ce qu'elles aient une position plus uniforme sur des questions commerciales comme l'Alé et l'Aléna, ne serait-ce que dans le cadre

d'une association particulière. On sait, pourtant, que ces associations représentent un membership varié de par la grandeur de l'entreprise, la production spécifique et le territoire géographique couvert. Ces facteurs peuvent provoquer des réactions contraires et rendre difficile l'établissement d'une position commune. Or, les associations verticales retenues pour cette étude ont réussi chacune à établir leur position commune, au nom de leurs membres, face aux négociations. D'une association à l'autre, cependant, on s'attendrait à ce qu'elles aient éprouvé quelques difficultés pour en arriver à un consensus. À cet égard, l'expérience des trois organisations retenues est révélatrice. Il n'y a pas eu, en effet, de consensus.

L'Institut canadien des textiles

L'ICT s'est fixé des objectifs sectoriels qui lui sont propres, assez tôt durant le cours des négociations. En 1986, par exemple, dans un document présenté au «Select Committee on Economic Affairs» de l'Assemblée législative de l'Ontario, l'ICT déclarait: «Nous voulons rester viables et nous voulons rester au Canada». L'ajustement nécessaire et les dangers lui semblaient également clairs: «nous avons l'impression qu'il y aura moins d'emplois dans les textiles et moins d'investissements au Canada dans un contexte de libre-échange. Les pressions en faveur d'investissements au sud des États-Unis seront très fortes. Les perdants seront probablement nos employés. On peut espérer qu'il y aura d'autres possibilités d'emplois». [ICT, 11-8-1986, p.1-2]

L'ICT souligne le caractère essentiel d'un marché domestique solide. Or, la situation domestique était difficile à cause de facteurs comme la récession. Elle est devenue encore plus complexe avec l'augmentation considérable des importations, particulièrement dans le secteur du vêtement qui est le client le plus important de l'industrie textile (soit 40% du marché). Pour ce qui est de la concurrence, la production de l'industrie textile américaine représente 14 fois celle de l'industrie canadienne et elle emploie 12 fois plus de travailleurs que cette dernière. Curieusement, l'ensemble des industries textile et du vêtement des États-Unis se sont prononcées contre les accords de libre-échange. [ICT, 11-8-1986, p.5]

Par conséquent, face à la possibilité de libre-échange avec les États-Unis, il fallait établir une série de conditions essentielles pour éviter le pire. Ce qui signifiait, entre autres mesures, l'adoption d'une période d'ajustement favorisant le Canada, la répartition du fardeau d'ajustement au Canada, l'établissement de règles d'origine[8] efficaces (pour atténuer l'impact de la production étrangère), l'élaboration de protections sûres contre les pratiques commerciales injustes, la garantie d'accès égal aux contrats gouvernementaux, et la création de programmes d'ajustement (de main-d'oeuvre) adéquats à l'intention des employés de l'industrie. [ICT, 9-2-1987, p.8] Dans sa documentation l'ICT fait d'ailleurs souvent référence aux efforts conjoints qu'elle a menés avec les syndicats pour la mise en oeuvre de tels programmes.[9]

Les résultats? Dans un article publié par le *Fraser Institute* en 1993, le président de l'ICT Eric Barry et la vice-présidente Elizabeth Siwicki soulignent qu'à partir de 1989, les exportations en direction des États-Unis ont augmenté de façon appréciable. Ils en concluent que «la plupart de ces entreprises auraient probablement pu obtenir de tels résultats sur le marché américain sans l'Alé mais que, de manière générale, elles ne s'y étaient pas essayé. L'Alé a donc été le déclencheur économique qui les a convaincues de faire l'effort.» [Barry & Siwicki, 1983, p.147]

Par rapport à l'Aléna, les enjeux semblaient, à première vue, beaucoup moins difficiles. L'ICT notait, en 1993: «Il y a actuellement très peu d'échanges commerciaux dans les textiles entre le Canada et le Mexique». Selon les statistiques fournies, les textiles mexicains représentaient 1,0% de ceux importés au Canada cette même année, et les textiles canadiens exportés au Mexique ne représentaient que 0,4% de l'ensemble des exportations canadiennes de textiles. [ICT, 4-2-1993, p.10-11]

«L'industrie ne considère pas que l'accord de libre-échange se justifie, en restreignant sévèrement les échanges commerciaux il crée une Forteresse Amérique du Nord et, ce faisant, il s'attaque à la force même de l'industrie canadienne du vêtement.» (ICMV, 1988)

En 1991, l'ICT cru bon néanmoins de préciser, en toute confidence, ses objectifs futurs au Ministre Michael Wilson. L'essentiel du message livré au ministre était que l'industrie textile voulait bénéficier de l'entente tout en évitant d'être affectée négativement par les importations mexicaines, que ce soit au Canada ou aux États-Unis. Elle ne voulait pas non plus souffrir de désavantages aux mains de ses concurrents étatsuniens. L'ICT s'est aussi intéressée à toute une série de questions semblables à celles qu'avaient abordées les associations horizontales. Elle y ajoute cependant sa propre liste de doléances concernant les «quotas» applicables à l'industrie, les normes et l'étiquettage à respecter, les conditions de travail, et les programmes d'ajustement à l'intention des employés. L'essentiel de ce message se résume sans doute à la crainte que la présence mexicaine chambarde les relations commerciales canado-américaines telles qu'établies dans l'Alé. C'est pourquoi l'ICT soutient que: « [...] les intérêts du Canada et les préférences établies dans l'accord de libre-échange canado-américain seront mieux desservis par la participation intégrale

[du Canada] à de telles négociations». [ICT, 31-7-1992, p.7]

L'ICT est même allé plus loin. Agissant en tant que conseiller (ou lobbyiste) auprès du gouvernement fédéral durant les négociations «des représentants de l'Institut canadien des textiles et de l'industrie servaient de conseillers aux négociateurs canadiens de façon continue pendant tout le processus, et ils les accompagnaient aux réunions de Dallas, Washington, Mexico et Cancun.» Ce rôle, croyait-on, était très utile au gouvernement et à l'industrie. [ICT, 31-7-1992, p.7-8]

L'Institut canadien des manufacturiers du vêtement

En abordant la question de l'Alé en 1988, l'ICMV soutient que la protection gouvernementale permanente et constante, dont l'industrie du vêtement a bénéficié dans le passé, l'avait rendue blasée et peu portée à investir dans des technologies et des techniques innovatrices ainsi que dans la rationalisation de ses opérations. L'opinion publique avait d'ailleurs une mauvaise impression de l'industrie, la considérant inefficace et surprotégée. Selon l'ICMV: «les politiques [...] conçues pour protéger l'industrie ont, au contraire, contribué à la détruire». De fait, entre 1980 et 1988, l'industrie a perdu une partie fort substantielle de son marché domestique qui est passé de 75% à 50%. [ICMV, 19-7-1988, p.1-2]

Avant même les négociations de l'Alé, l'industrie avait déjà tenté de développer une nouvelle stratégie et proposé la réduction ou l'élimination des tarifs (selon le cas) sur les matériaux utilisés dans la fabrication des vêtements au Canada. Elle devait constater plus tard que le pourcentage de contenu étranger dans les produits fabriqués au Canada s'élevait à 60%.

«L'industrie canadienne de la chaussure n'a rien à gagner et beaucoup à perdre dans un Aléna. L'industrie, par conséquent, demande au gouvernement du Canada de l'exclure des négociations actuelles de l'Aléna.» (AMCC, 1991)

Dans un contexte de libre-échange avec les États-Unis, la libéralisation posait un problème, car l'industrie textile chez nos voisins du sud est hautement protectionniste. Selon l'ICMV, les entreprises textiles aux États-Unis sont plutôt en faveur de la création d'une espèce de «Forteresse Amérique du Nord». Et, comble de malheur, l'industrie textile canadienne partageait ce point de vue.

L'ICMV a également critiqué le rôle joué par Peter Murphy, le négociateur principal des États-Unis dans les négociations des accords. Elle note que M. Murphy était l'ancien négociateur de l'industrie textile de son pays, et qu'il comptait parmi ses meilleurs amis les principaux lobbyistes des industries textile et du vêtement aux États-Unis (toutes les deux hautement protectionnistes). Elle en veut pour preuve les discussions sur le niveau élevé de la règle d'origine qui ont été provoquées à la dernière minute par M. Murphy ainsi que le palliatif inadéquat des quotas offert en échange, mais rabaissé plus tard.[10] Elle dénonce enfin l'influence indue exercée par les industries textile et du vêtement sur le gouvernement des États-Unis. Toute cette débâcle se concrétiserait probablement, selon l'ICMV, par la perte d'entrepreneurs canadiens compétents au profit des États-Unis de même que par une perte substantielle d'emplois au Canada. [ICMV, 19-7-1988, p.2-7/25-10-1991, p.4]

Après la conclusion de l'Alé, l'ICMV accusa l'accord de faciliter l'accès au Canada des produits des États-Unis tout en rendant difficile l'exportation canadienne aux États-Unis. Pour compliquer davantage la situation, plusieurs gestes posés par les États-Unis après la conclusion de l'entente ainsi que d'autres problèmes laissés temporairement en suspens sont restés sans réponse à cause d'un manque de suivi de la part du gouvernement canadien désormais préoccupé par des questions comme l'unité canadienne. Et l'ICMV d'avertir: «En matière d'échanges commerciaux internationaux, la clé se trouve dans les détails [...] plutôt que dans les orientations globales». L'objectif ultime de l'industrie canadienne du vêtement, qui est d'en arriver à prendre la place occupée par les exportateurs européens aux États-Unis demeure mais ce, dans des conditions difficiles. [ICMV, 2-4-1991, p.6/10-12-1992, p.7/ 12-1993, p.1]

Le débat subséquent sur l'Aléna a renforcé les points déjà soulevés par l'ICMV. Dans un document présenté à Dallas en décembre 1992 , le directeur-exécutif Stephen Beatty signalait que l'industrie textile canadienne, lors de sa rationalisation, avait abandonné certains types de production, forçant l'industrie du vêtement à chercher cette sorte de produits à l'étranger. Curieusement, certains produits du secteur textile étaient toujours protégés même si on ne les fabriquait plus. Il a critiqué, en outre, le niveau général de protection tarifaire de l'industrie textile canadienne, la considérant plus élevée que celle des États-Unis. Enfin, M. Beatty remet sérieusement en question la logique de la démarche des entreprises textiles aux États-Unis: «Elles ne fabriquent tout simplement pas tout ce dont nous avons besoin et je n'ai jamais compris pourquoi elles sentent le besoin d'être protégées de produits qu'elles ne fabriquent même pas.» [ICMV, 25-10-1991, p.1-5]

L'Association des manufacturiers de chaussures du Canada

Dans une vue d'ensemble de l'industrie canadienne de la chaussure présentée en octobre 1991, le président Nathan Finkelstein en a brossé un tableau

POUR EN SAVOIR PLUS !

Livres récents

Globerman, S. & M. Walker, *Assessing NAFTA: A Trinational Analysis*, Vancouver, The Fraser Institute, 1993, 314p.

Lustig, Nora *et al.*, *North American Free Trade: Assessing the Impact*, Washington, D.C., The Brookings Institute, 1992, 274p.

Martin, Lawrence, *Pledge of Allegiance: the Americanization of Canada in the Mulroney Years*, Toronto, McClelland & Stewart, 1993, 296p.

Nivola, Pietro, *Regulating Unfair Trade*, Washington, D.C., The Brookings Institute, 1993, 190p.

Documents des Associations horizontales:

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS:

CMA/AMC,«Taking on the World», *The Aggressive Economy: Competing to Win*, Ottawa, CMA/AMC, 1992, p.41-60.

Rutley, Todd, *The Case for Canadian Participation in the NAFTA*, Toronto, CMA, 6-2-1991, 6p.

CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA:

CCC, *The Canadian Chamber Supports NAFTA*, Ottawa, CCC, 8-10-1992, 8p.

Page, T.I., *The North American Free Trade Agreement and its Implications for Canada's Relationship with the Countries of the Asia-Pacific, Pacific Economic Cooperation Conference in Kuala Lumpur*, Ottawa, 8-1991, 14p.

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC:

CPQ, *L'Accord de libre échange nord-américain (Aléna): les objectifs du Canada et du Québec ont été atteints, Mémoire présenté à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec*, Montréal, CPQ, 2-1993, 24p.

CPQ, *Mémoire présenté à la Commission de l'économie et du travail sur la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis*, Montréal, CPQ, 9-1987, 13p.

Documents des Associations verticales:

CHAUSSURE:

Finkelstein, Nathan, *Statement of the Shoe Manufacturers' Association of Canada on the Interests of the Canadian Shoe Manufacturing Industry under the Proposed NAFTA*, Montréal, 11-10-1991, 24p.

TEXTILES:

ICT, *Mémoire au Comité sénatorial permanent des affaires extérieures concernant la mise en oeuvre et la réalisation de l'accord de libre-échange avec les États-Unis*, Ottawa, 4-4-1990, p.v.

ICT, *Soumission à la Commission parlementaire sur le sujet de libre échange avec les États-Unis*, Ottawa, 8-9-1987, 11p.

VETEMENT:

CAMI/ICMV, *An Analysis of the North American Free Trade Agreement(NAFTA) and its Implications for the Canadian Apparel Industry: A Submission to the Sub-Committee on International Trade of the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade*, 10-12-1992, 11p.

Teeter, Michael G., *Notes for a Presentation to the House of Common Committee Reviewing Bill C-130, An Act to Implement the Free Trade Agreement Between Canada and the United States of America*, Ottawa, CAMI/ICMV, 19-7-1988, 8p.

inquiétant. Confrontée à la concurrence des pays du Pacifique et d'autres dont les coûts de main-d'oeuvre sont minimes, l'industrie de la chaussure est confrontée à un double dilemme. Elle a subi une diminution de production substantielle, passant de 44,3 à 30,9 millions d'unités entre 1985 et 1990, tout en faisant face à une augmentation considérable de la concurrence étrangère durant la même période. En cinq ans, les importations de chaussures sont passées de 59,1 à 78,5 millions d'unités et elles occupent 74 % du marché canadien.

C'est la conviction du gouvernement canadien que la signature d'un tel accord lui ouvrirait toutes grandes les portes du marché des États-Unis qui a incité l'industrie canadienne de la chaussure à embarquer dans le processus de l'Alé. Selon l'AMCC, cet exercice a coûté cher aussi bien à différentes industries qu'à l'ensemble de la main-d'oeuvre canadienne. Ces coûts signifient selon elle «une perte nette de 300000 emplois au profit des États-Unis ainsi que le déplacement [...] d'usines et d'investissements».

Quant au projet d'inclure le Mexique dans une entente trilatérale, l'Association se méfie, car «l'industrie canadienne de la chaussure est toujours très sensible aux importations et demeure particulièrement vulnérable aux effets négatifs substantiels qui seront créés par l'importation hors taxe de chaussures mexicaines». De plus, en réponse à la rumeur d'étendre les bénéfices du régime de libre-échange à d'autres pays d'Amérique latine, l'industrie canadienne de la chaussure a exprimé sa crainte de perdre une proportion importante de ses débouchés sur le marché états-unien. Elle va jusqu'à dire que «le Canada ne devrait pas perdre sa souveraineté et se voir obligé, à reculons, de se joindre à un Aléna qui aura des effets négatifs sur lui, tout simplement parce que le Canada fait partie d'un accord Alé canado-américain.» (AMCC, 1991)

Afin d' illustrer les difficultés financières auxquelles elle devra faire face advenant son inclusion dans l'Aléna, l'AMCC a préparé un tableau des coûts comparés de la main-d'oeuvre ontarienne, québécoise et mexicaine, pour démontrer qu'il y a un écart de 1000% entre les salaires canadiens et mexicains et ce, en ne tenant pas compte des bénéfices marginaux (23%) qui s'ajoutent aux salaires canadiens. Ce qui signifie, selon l'AMCC, qu'une proportion substancielle de l'investissement actuel serait obligée de quitter le Canada pour le Mexique et que les mises à pied pourraient atteindre 50% de la main d'oeuvre canadienne de la chaussure. Quant aux autres problèmes qui la concernent au Canada, l'AMCC cite le niveau élevé des taxes et des taux d'intérêt, la valeur du dollar canadien, la récession, l'instabilité politique et le déficit. C'est pourquoi l'exclusion lui semble être la seule solution: «L'industrie canadienne de la chaussure n'a rien à gagner et beaucoup à perdre dans un Aléna. Par conséquent, elle demande au gouvernement du Canada de l'exclure des négociations actuelles de l'Aléna». [AMCC, 11-10-1991, 1-10]

Conclusion

À la lumière de cet exposé, il est clair que nul ne peut se permettre d'ignorer le point de vue d'organisations aussi importantes que les associations d'employeurs sur un sujet comme l'Alé et l'Aléna. Ces associations jouent un rôle essentiel auprès de leurs membres de même que dans notre société et elles méritent notre attention, que l'on soit pour ou contre leurs positions. Elles s'intéressent et se prononcent sur une variété de questions économiques, sociales et politiques. Leurs positions sont généralement bien articulées et elles se soucient de les faire connaître en mettant leur personnel et leurs ressources documentaires à la disposition du public.

Pour ce qui est de l'Alé et de l'Aléna, les préoccupations particulières et les critiques varient très peu d'une associations horizontale à l'autre. Elles sont unanimes quant aux perspectives de débouchés qu'offrent les deux accords et elles se rejoignent très souvent sur ce que doivent être les conditions nécessaires à des relations commerciales réussies. Sur la question de la spécificité québécoise, mises à part les positions reflétant des préoccupations propres à ses constituants, l'argumentation générale du CPQ ne semble pas diverger de façon marquée de celle de l'AMC et de la CCC.

Parmi les associations verticales, dont nous n'avons étudié qu'un petit échantillon ici, les positions sur les deux accords divergent sensiblement. Les associations sélectionnées défendent les intérêts d'un membership beaucoup plus homogène et, de toute évidence, jouent ce rôle sans l'obligation de chercher des compromis avec d'autres associations verticales. Étant donné certains facteurs comme l'interdépendance, il y a toutefois des relations particulières entre certaines industries «soeurs» comme le textile et le vêtement. En ce qui concerne l'éventualité d'une coloration québécoise ou pan-canadienne, on peut difficilement prétendre que ces associations manifestent des particularités québécoises ou pan-canadiennes marquantes. Elles paraissent défendre, tout simplement, les intérêts de leur membres partout avec la même vigueur. Précisons toutefois que les trois industries sélectionnées sont présentes aussi bien au Québec que dans le reste du pays et que les proportions de la main-d'oeuvre située au Québec et en Ontario sont révélatrices à cet égard.

Sur le fond de la question de l'Alé et de l'Aléna, il est important de retenir les messages qui émergent des débats. Au niveau des associations horizontales étudiées, l'argumentation en faveur de l'Alé est motivée particulièrement par la garantie d'accès au marché des États-Unis, accompagnée du souci de passer outre aux explosions protectionnistes désagréables qui ont secoué les relations commerciales entre les deux pays au cours des dernières années (comme, par exemple, le bois d'oeuvre, la sidérurgie, l'affaire Honda, etc.). La suite de l'argumentation présentée est essentiellement préoccupée par la meilleure façon d'implanter ces accords; celle avancée dans le cas de l'Aléna étant souvent axée sur la protection des droits acquis dans l'Alé.

Quant aux associations verticales sélectionnées, l'Alé provoque chez elles une réaction qui varie entre l'enthousiasme mitigé et l'hostilité et l'Aléna en suscite une autre qui oscille entre l'enthousiasme raisonné et le rejet total. Est-ce que notre échantillon des associations verticales est typique ? Pas nécessairement, puisqu'elles sont très nombreuses et qu'elles existent dans des secteurs très variés. Leurs réactions sont-elles un indicateur des positions prises par les partisans et les adversaires des accords ? Cela est fort possible. Il faudrait cependant faire d'autres recherches pour se prononcer définitivement là-dessus.

Il est évident, vu tout ce qui précède, que nous n'avons pas encore cessé d'en apprendre sur les dessus et les dessous de l'Alé et de l'Aléna. ✎

* *James Thwaites est professeur titulaire au département des Relations industrielles de l'Université Laval*

NOTES :

1. Les textes entre guillemets, à l'exception de ceux du CPQ, sont mes propres traductions.
2. Voir la liste sélective de titres paraissant dans l'encadré en p. 22.
3. À l'exception de la Fédération canadienne du travail qui a appuyé l'Alé.
4. Le système de notes de références dont je me sers ici est celui privilégié en général par les sciences de l'administration, à une exception près—j'y ajoute le numéro de la page de référence. Normalement, ce système comprend une référence entre parenthèses (dans ce cas parenthèses carrées) dans le texte même contenant le nom de l'auteur et la date de publication, accompagnés d'une bibliographie à la fin. L'espace de la revue étant limité, la liste de sources n'est que représentative. Il me ferait plaisir, par conséquent, de fournir la liste intégrale des documents utilisés à toute personne intéressée.
5. Quelques auteurs se sont penchés sur la typologie des associations. Certains comme G. Dion et A. Gladstone, spécialisés en relations professionnelles, ont fait une distinction entre les associations préoccupées par le milieu du travail et d'autres préoccupées par des questions plutôt économiques (finances, marchés, etc.). D'autres, comme J. Bauer, se sont penchés sur les organisations par type de membership. Les définitions utilisées ici s'inspirent du travail initial de Bauer.
6. C'est-à-dire, environ 75% des 300 milliards de production, d'une activité fournissant 1.6 millions d'emplois, en 1993.
7. Pour présenter un éventail de secteurs plus étendu, j'ai également effectué des démarches auprès de l'industrie forestière et de l'industrie des pâtes et papier. Malheureusement, sans succès.
8. La règle d'origine exige l'identification du pays de fabrication, dans ce cas pour contrôler la proportion du contenu fabriqué à l'extérieur des pays faisant partie de l'accord.
9. Il s'agit du célèbre Comité syndical-patronal de l'industrie canadienne des textiles (CSPICT), qui réunissait à partir de 1967 les chefs d'entreprise et les chefs de syndicat afin d'aborder les questions d'intérêt commun.
10. Le système des quotas devait pallier aux difficultés créées par la règle d'origine plus restrictive adoptée dans l'Alé. Ce régime permettait l'établissement de quantités spécifiques de diverses sortes de vêtements pour admission aux États-Unis. L'ICMV critiquait sévèrement les limites fixées, les considérant largement inadéquates. Il critiquait également les définitions établies. (La position de l'ICT était différente à cet égard. Plus tard M. Barry et Mme Siwicki tenteront de prouver que les quotas n'avaient pas été suffisamment exploités. [Barry & Siwicki, 1993, p.135])

L'air du temps

«Woodstock Revisited»

Qui viendra tripper? Sur quoi? Et pourquoi?

MICHÈLE MIVILLE-DECHÊNE*

En 1969, les Américains atterrissent sur la lune tandis que sur la terre, ils tentent de défendre la démocratie capitaliste et impérialiste en pleine jungle asiatique. Les jeunes sont partagés en deux camps bien distincts: les moins fortunés, issus de familles républicaines, conservatrices et noires de peau et les plus nantis de milieux bourgeois, démocrates et bien blancs. Les uns portent l'habit de soldat pour affronter la brousse vietnamienne et les autres, la sandale, le collier de billes et la bandanna pour se rouler dans la boue d'une terre agricole à Woodstock, New York. Quatre cent mille jeunes dans chaque camp.

Autant de soldats se sont battus contre le communisme que de hippies se sont rendus au Festival rock à Bethel pour défendre leur vie de commune. Le retour fut pénible dans les deux cas. Les jeunes combattants sont revenus bredouilles d'une guerre qui s'est avérée aussi inutile que honteuse. Héros déchus dont les survivants sont marqués à vie et dont les morts ne sont plus qu'un nom gravé sur un mur de marbre noir à Washington.

Le Festival de Woodstock fut légendaire, une manifestation apocalyptique au nom du Peace and Love de l'ère du Verseau. Une grande fête de type tribal commanditée par Polident où tous se sont gelés jusqu'au bout des dents.

Les hippies, eux, se sont difficilement remis de leur tentative de s'improviser fermier en guise de protestation contre le capitalisme à saveur de banlieue. Las de mettre leur nudité et leur sexe en commun, ils ont abandonné pour la plupart le tissage du macramé, le potager granola et la drogue et ont laissé la place aux baby-boomers amateurs de sushi et de BMW.

Le Festival de Woodstock fut légendaire, une manifestation apocalyptique au nom du Peace and Love de l'ère du Verseau. Une grande fête de type tribal commanditée par Polident où tous se sont gelés jusqu'au bout des dents. Pour la modique somme de 7$, que d'ailleurs des milliers de participants n'ont pas eu à défrayer, ils ont pu entendre 24 groupes rock parmi les plus populaires. Trois jours sous la pluie où le manque d'eau et de vivres fut compensé par une panoplie de drogues aussi hallucinantes les unes que les autres. Trois jours où la marijuana, la nudité et la musique furent à l'honneur. Trois morts, une centaine de «bad trip» à l'acide mais aucun vol, viol ou violence.

Vingt-cinq ans plus tard, les organisateurs planifient une reprise de Woodstock. Un Woodstock II à l'image des années 90: antiseptique et apolitique. Un *remake* sans l'alcool ni la drogue, sans Jimi Hendrix et Janis Joplin. En 1994, qui se rendra à Woodstock et qui paiera les 135$ pour y entrer?

Les hippies de 69 ont maintenant 40 ans et plus. Sentiront-ils le besoin de revivre cette expérience en buvant du coke et en mangeant du végépâté? Les vieux hippies qui persistent à porter le poncho péruvien à odeur de patchouli, la sandale accu-massage et la longue tresse poivre et sel se sont, en général, joint à des projets de type communautaire et gouvernemental aux salaires faramineux. Ils préfèrent garder leur argent pour aller méditer au Népal ou grimper le Mont Matchu Pitchu.

Les yuppies dans la trentaine pourraient s'accommoder du 135$ et du régime Perrier-Tofu prôné par les organisateurs, mais comment pourraient-ils s'éloigner de leur cellulaire, de leur Fax et de leur club Nautilus pour plus de 24 heures?

Peut-être auront-ils recours à une session de jogging sur les vastes plaines de la région de Bethel pour s'assurer de leur dose quotidienne d'endorphine. Mais pour le reste, ils auraient du mal à supporter une nuit sous la tente ou dans leur Jeep Cherokee.

Les jeunes de 20 ans pourraient venir y entendre un bon concert car ils semblent préférer la musique de leurs parents à la leur. Cependant, ils n'ont rien à défendre et aucun système à dénoncer.

Le contexte politique laisse la plupart d'entre eux tout à fait indifférents et pour cause... Témoins de politiciens aux programmes et visions désuets ainsi que des guerres en Bosnie, en Haïti et au Rwanda où nos troupes sont envoyées davantage à titre de «soldats sans frontières» que de combattants, ils voient l'actualité comme un *sitcom* américain de mauvais goût. La guerre fait partie de leur quotidien mais ils ne font rien pour défendre la paix. Pourquoi viendraient-ils dénoncer le capitalisme quand le chômage semble être la seule carrière qu'ils puissent envisager?

Le Festival, pour les jeunes d'aujourd'hui, n'aura été qu'une excursion de camping coûteuse que la plupart n'auraient pas eu les moyens de se payer.

Si je ne m'abuse, «Woodstock revisited» attirera, comme pour un bon match des Expos, des gens de tous les âges et de tous les milieux. Des gens à l'ère de

l'informatique, vêtus d'un T-shirt BOSS, d'une casquette GAP et d'un jean Calvin Klein, qui viendront se divertir tout en prenant leurs messages à distance. Avec leur Walkman, leur nez ou nombril percés et leur condom lubrifié, ils ne pourront jamais recréer le trip psychédélique au nom du Peace & Love de Woodstock. Car, comme le décrit si bien cette déclaration d'un chanteur célèbre: «Si vous vous souvenez des années 60, c'est que vous ne les avez pas vécues.» Les 400 000 jeunes de 1969 les ont trop vécues pour s'en souvenir ou surtout pour y revenir. ✎

*Relationniste de profession, Michèle Miville-Dechêne avait 25 ans en 1969...

Onze histoires vécues sur «l'amitié des peuples» dans la vie courante

ARKADI TCHERKASSOV*

(traduit du russe par Lionel Meney**)

Dans les années soixante ou soixante-dix, dans un restaurant de Moscou ou de Leningrad, Sverdlovsk ou Tachkent, un nègre invite à danser une jeune fille russe. Elle refuse, alors il lui déchire son corsage et lui écrase sa cigarette sur le front. Personne alentour ne sait que faire parce que ce nègre est un *étranger*. Mais voilà que d'une table voisine se lève un gars à l'air modeste qui déclare: «Voilà ce qu'on fait chez nous!» et, d'un coup de poing, il fait tomber le nègre, puis il revient à sa place et se remet calmement à la dégustation de sa vodka russe. La police accourt et s'en va saisir le jeune gars. Mais quand celui-ci eut montré un passeport américain, ce fut pour la police une véritable humiliation.

Dans les années quatre-vingt-dix, à Tachkent ou Douchanbé, Vilnius, Tallinn, Yakoutsk ou Kyzyl, se tient une formidable manifestation de la population locale. Cette population porte des banderoles où l'on peut lire: «Russes, s'il vous plaît, ne partez pas! Restez ici: vous serez nos esclaves!»

Ce ne sont là, bien sûr, que des histoires inventées, même si presque toujours ce sont des «témoins oculaires» qui les racontent (celle du «nègre», quelqu'un l'a même rapportée de Sofia : là-bas la jeune fille était bulgare), ou... des «parents de témoins oculaires». Ces histoires, je ne les compte pas, d'autant plus que vous les connaissez déjà vous-même (la première, je l'ai entendue une bonne quinzaine de fois; la seconde, jusqu'à présent, peut-être bien six fois). Non, je vais vous raconter onze histoires vécues, sans préambule ni commentaires. Je vais même essayer, si possible, de le faire sans y ajouter de morale... Alors, allons-y.

1. La Débrouillardise russe

En 1955, par un jour d'automne, dans la ville de Tartu en Estonie, un petit vieux, un Estonien, se dirigeait lentement vers une boutique de légumes. Il était suivi par un gamin de dix ans, un Russe. Ce gamin, c'était moi. La majorité de mes lecteurs, des Russes de Russie, n'ont certainement pas connu ce que c'est que d'être un gamin «russe»: ils étaient tout simplement des «gamins» sans plus. Mais moi, je suis né à Tartu et, depuis mon enfance, je me rappelais à chaque instant que j'était un gamin «russe», parce qu'il y avait peu de Russes dans ma ville, si bien que nous étions «différents».

Mais justement, à ce moment précis, j'avais oublié ce détail à la vue de la queue devant la boutique de légumes et du petit vieux qui, visiblement, s'y rendait aussi. Je me précipitai en avant, le dépassai de deux mètres en courant et m'installai dans la file avant lui, assez satisfait de moi : voilà, me dis-je, ce que c'est que de savoir vivre !

Mais le petit vieux s'approcha sans se presser, me dépassa calmement et vint se placer devant moi (en Estonie, les files d'attente ne sont pas aussi serrées qu'en Russie). Alors il se retourna et me dit en russe (comment avait-il deviné que j'étais russe?): *«Vous bouvez courir à qui arrivera le bremier chez vous en Russie et vous enlever le morceau de la pouche là-bas, mais ici nous sommes en Eurobe».*

Quand, dans les magasins de Moscou, je suis pris dans la cohue des rayons de saucisses, je pense souvent à ce petit vieux.

2. Les Couleurs nationales

Conséquence, comme on dit, du «progrès inéluctable de l'aménagement urbain» [2], les feux de circulation firent un jour leur apparition à Tartu. Mais il y avait encore peu de voitures. Dès qu'à un carrefour le feu passait au rouge, la foule des piétons se divisaient selon leurs caractères nationaux: les Estoniens s'arrêtaient pour attendre le feu vert, les Russes traversaient au rouge—puisqu'il n'y avait pas, ou très peu, de voitures—et montraient leur mépris à l'égard de ces Estoniens qu'ils considéraient comme des petits-bourgeois poltrons. Les Estoniens attendaient crânement et méprisaient les Russes, ces sauvages qui ne savent même pas comment on se comporte en ville, ne respectent pas les lois, lois que bien souvent ces mêmes Russes avaient imposées aux Estoniens.

C'est Karamzine[3], je crois, à moins que ce ne soit

Novikov ?, qui a dit: «la chance de la Russie tient au fait que, dans ce pays, les mauvaises lois sont mal observées». Les Estoniens, eux, ont toujours pensé que c'est précisément cela qui constituait la principale «malchance» de la Russie. Bien observée, une mauvaise loi montre rapidement ses défauts et l'on doit la remplacer par une bonne. Mais une loi mal observée est éternelle.

3. L'Humiliation d'un renégat

Il y a bien des années, alors que je vivais déjà à Moscou, un de mes amis moscovite, à la fois dandy, anglomane, polyglotte et joueur de tennis, snob et élitiste à vous donner la nausée, partit prendre du repos en Estonie. Je lui dis: «Sois discret, poli et prudent, car si, à Moscou, nous savons que tu es un homme raffiné, dans une petite ville d'Estonie, au premier coup d'oeil, on va te prendre pour un Russe comme un autre: mal élevé, violent, toujours prêt à faire du tapage dans les magasins, à boire la vodka au goulot, à peloter les seins des Estoniennes et à rouler dans le fossé. C'est malheureusement l'image que nous avons là-bas, laquelle image, bien qu'inexacte, n'est cependant pas sans fondements... Seulement il ne m'a pas cru et il s'en est allé.

Mais moi, je suis né à Tartu et, depuis mon enfance, je me rappelais à chaque instant que j'était un gamin «russe», parce qu'il y avait peu de Russes dans ma ville, si bien que nous étions «différents».

Mais quand il est revenu, mon Moscovite, il était complètement abattu: tout s'était passé comme je le lui avais dit. «J'en avais marre, m'a-t-il confié. On me traitait toujours «d'occupant» [4] et encore «d'occupant». Alors je me suis renié. En réalité, je ne suis pas Russe, que j'ai dit, je suis Juif. Mais on m'a répondu par cette phrase: *«C'est à vous audres, les Russes, te vous y redrouver pour savoir qui parmi vous est Juif ou ne l'est pas. Redournez chez vous en Russie et témêlez ça là-bas!»*

En fait, cette histoire s'est passée dans les années soixante-dix, quand les Estoniens étaient rendus furieux par l'absence de toute issue (nous, les Russes, nous l'étions aussi). Aujourd'hui, ils ont de Grands Espoirs et, depuis août 1991[5], ils se sont mis tout simplement à aimer les Moscovites. (Buvons[6], disent-ils maintenant, «À notre liberté et à la vôtre!»).

4. Les «Grands-Nez»

Mais laissons un peu la politique. Un jour, j'étais assis sur la rive du Villiouï en compagnie d'un vieux Yakoute[7]. Nous buvions de la vodka—au goulot cela va de soi—et je l'interrogeais sur ce pays merveilleux, cette Yakoutie que je voyais pour la première fois, alors que je n'étais encore qu'étudiant. «Dis-moi, l'père, ici vous avez des Estoniens[8], vous savez, des déportés?»—«Pour nous, les Yakoutes, mon gars, il n'y a pas de différence, qu'ce soit des Russes ou des Tartares ou des Estoniens, pour nous, tous ceux qui ont des grands nez, ce sont des Russes, un point c'est tout».

Curieusement, beaucoup d'années plus tard, j'ai eu l'occasion d'aller chez les Esquimaux du Canada: pour ces derniers aussi tous les Européens ne forment «qu'une seule et même nation». Seulement pour eux, ce n'est pas le nez qui compte. Ils ne nous appellent pas les «Blancs» (d'ailleurs, ils sont eux-mêmes des «Blancs» et les Yakoutes aussi), mais les «Kablounes», ce qui veut dire les «Gros-Sourcils».

Nul doute que le «Kabloune» le plus important était feu Léonide Ilitch Brejnev...[9]

5. Une Komie[10] sur la mer Noire

J'étais draveur sur la Pétchora et je m'étais cassé une jambe. Je me retrouvai dans un hôpital de village. Assis sur un talus devant une izba, je discutais avec une petite vieille, une Komie. «Dis-donc, grand-mère, as-tu déjà quitté Poktcha, ton village, pour aller quelque part?»— «Oh! oui, fiston, une fois que j'l'ai quitté, pour aller à Soukhoumi[11], en cure.»—«Et alors, comment c'était là-bas?»—«Là-bas, on s'ennuie, fiston, là-bas, c'est pas nous-autres, y a pas de Komis. Impossible de trouver un être humain avec qui parler. Dans la chambre du sana, j'étais la seule Russe.»—«Mais, grand-mère, tu as bien dit que tu étais komie?»—«Oui, mais les Komis, c'est des Russes. Et là-bas, c'est pas des Russes qu'on trouve. Là-bas, ils viennent d'Ukraine, j'crois bien».

6. La Nature la plus généreuse

Je me souviens de Soukhoumi et d'une autre petite vieille, une Russe, rencontrée au marché de la ville. Un vieil Abkhaze[12] lui pesait des pommes, et il a fallu que les deux plateaux de la balance s'équilibrent exactement, une flèche juste en face de l'autre. À vrai dire, d'habitude le poids dépasse un peu. C'est normal sur un marché. Mais cette fois-là le poids était exact, et il n'y avait rien à redire: exactement deux kilos, au prix indiqué. La petite vieille était vexée: les autres avaient de la chance, ils avaient droit à un surplus, mais pas elle : la balance était arrivée juste.

—«Allez, mets-moi une pomme de plus. Pourquoi être si précis, on n'est pas dans une pharmacie!» Le vieux se mit en colère: «Tu vas voir si on n'est pas dans une pharmacie!» Et, au contraire, il retira une pomme. La vieille était sur le point de pleurer. L'important, ce n'était pas tellement les pommes (c'était encore l'époque bénie où la vie était bon marché), mais pourquoi les autres avaient-ils pour quelques sous de rab, et pas elle? Et la vieille d'insister, et d'insister encore. Finalement, le vieil Abkhaze cracha par terre, prit des deux mains une poignée de pommes dans un sac et les ajouta directement, sans même les peser.

La générosité caucasienne se montra alors considérablement plus grande que la légendaire générosité russe. Seulement il n'aurait pas dû cracher, ce vieux, après tout, c'est vexant…

7. Pour la cervoise,[13] il faut faire la queue

En fait personne n'aime voir quelqu'un avoir un coup de chance comme ça.

Un jour, je voyageais dans le train Budapest-Moscou. Arrivé à *Lviv*[14], le train s'arrête quinze minutes. La veille, à Budapest, quand on m'avait raccompagné, «l'amitié des peuples» avait atteint un tel paroxysme que ma langue et mes lèvres étaient devenues comme de bois, ma tête, de pierre, et mes boyaux, brûlés par la *palinka* hongroise, gémissaient et réclamaient à boire. Je sautai du wagon et me précipitai sur la place de la gare: «Mon Dieu, que vois-je?, une boutique avec de la bière, et personne autour!» Tout joyeux, je criai: «Donnez-moi six bouteilles!» La vendeuse, une femme obèse, me regarda par en-dessous, d'un air sombre, tout en essuyant son comptoir. Alors je criai de nouveau: «Soyez gentille! Je viens du train». Et elle qui essuie, essuie son comptoir… Elle attendit que le train siffle pour me dire, d'un ton moralisateur: *«Pour la cervoise, il faut faire la queue!»* Mais, finalement, elle m'a servi et j'ai eu le temps de sauter dans le train.

Un jour, je voyageais dans le train Budapest-Moscou. Arrivé à Lviv, le train s'arrête quinze minutes. La veille, à Budapest, quand on m'avait raccompagné, «l'amitié des peuples» avait atteint un tel paroxysme que ma langue et mes lèvres étaient devenues comme de bois, ma tête, de pierre, et mes boyaux, brûlés par la palinka hongroise, gémissaient et réclamaient à boire.

C'est après que j'ai compris: à Lvov aussi, comme partout ailleurs, les gens font la queue pour la bière. J'avais simplement eu de la chance. Et cette chance que j'avais eue ne lui avait tout simplement pas plu. Voyez-moi ce «Rouski»[15], il s'est précipité, comme si c'était comme ça qu'on faisait! Il est venu et il a pris ce qu'il voulait. *Pour la cervoise, il faut faire la queue!*

À propos, la bière de *Lviv* est formidable. Mais c'était il y a longtemps…

8. Un Géorgien[16] ne peut pas avoir fait ça

Un jour (c'était l'époque insouciante où je préparais mon doctorat), nous fêtions l'anniversaire d'un de mes vieux amis, un Arabe. Je l'avais connu au tout début de mes études. Il était revenu à Moscou, de Damas, pour faire sa thèse et avait obtenu une chambre dans une résidence de l'Université. Nous nous étions retrouvés entassés à dix dans cette chambre, surtout des Arabes (des Syriens, des Soudanais), et moi. Un des Soudanais avait fait venir je ne sais d'où une de ses nouvelles connaissances, un Géorgien, ainsi que deux filles. La fête se termina bien après minuit et je restai pour aider à remettre de l'ordre dans la chambre. C'est alors que le locataire se rendit compte que deux cents roubles avaient disparu. Avec cette négligence toute syrienne, il les gardait tout simplement sur un meuble sous un morceau de minerai de fer (c'était un géologue). Qui avait bien pu faire cela?

Le lendemain, on réunit un véritable conseil de guerre. Tous ceux qui vivaient sur place, à l'Université de Moscou, étaient là. Pour les Arabes, pas question de soupçonner leurs compatriotes, tout simplement parce qu'ils étaient… des compatriotes. Moi non plus, je ne pouvais pas avoir fait le coup parce que j'étais un vieil ami. Les filles non plus parce que, vu qu'elles n'étaient que deux, chacun les avait dévisagées toute la soirée (sans succès, à vrai dire). Il n'y avait qu'une personne «de l'extérieur», l'ami du Soudanais qui, le lendemain, était reparti pour Tbilissi[17]. «Ça ne peut pas être lui, s'écrièrent en choeur mes Arabes, parce qu'il est Géorgien!»

Cela faisait six ans qu'ils vivaient à Moscou et ils considéraient qu'ils connaissaient bien le pays. C'est alors que je ressentis, dois-je l'avouer?, en tant que Russe, une jalousie «ethnique» à l'égard des Géorgiens. Voyez-vous quelle est leur réputation auprès de gens «neutres» comme les Arabes!

Le conseil de guerre se termina sans résultat, mais on retrouva l'argent un mois plus tard derrière le meuble, après que la directrice de la résidence eut forcé mon ami à faire enfin le ménage dans sa chambre sous la menace des pires représailles…

9. Spiel, balalaïka![17]

À propos de «réputation ethnique», je vais vous raconter une histoire triste. En fait, ce n'est pas vraiment une histoire, puisqu'il ne s'est rien passé, ce sont plutôt des sensations…

Par une soirée d'automne, dans la banlieue de Moscou, j'allais seul par un petit chemin étroit à travers un grand terrain vague, isolé. Soudain j'entendis, puis je vis une bande bruyante de cinq ou six jeunes gens, apparemment des gars éméchés, qui hurlaient des chansons. Pas moyen de rebrousser chemin. Fuir serait honteux. Je marchai donc au devant d'eux, serrant mes clés dans ma poche : je ne m'attendais à rien de bon.

Ah mon Dieu!, ils chantent «Toum-Balalaïka» et ils essaient de le faire en yiddish, comme les Juifs! Un des jeunes gars connaissait les paroles, les autres, visiblement, étaient des «russophones», mais ils s'efforçaient de reprendre en choeur: «Spiel, balalaïka, toum-balalaïka»… Je me sentis soulagé. Je me rappelai que, d'après le journal *Kouranty*, pour nous, les orthodoxes, c'était aujourd'hui la fête des Ariane, des Sophie et des Irène (je leur avais souhaité bonne fête à toutes) et que, pour les

Juifs, c'était une fête importante, la *Simkhat-Toïra* ou quelque chose du genre. C'est notre jeunesse judaïsante qui s'amuse après la synagogue. Pas de danger avec eux! «*Shalom*, les gars!, leur dis-je. Et eux, tous en choeur: «*Shalom*, pépé!»

Ils s'écartèrent et je continuai mon chemin, empli de pensées tristes. Pas tellement parce qu'ils m'avaient traité de «pépé» (c'est un peu trop tôt pour mon âge), mais parce que je me demandais pourquoi nous étions arrivés au point où un Russe, un orthodoxe, pouvait avoir peur de ses compatriotes et coreligionnaires «à part entière»[18], alors qu'il ne craignait absolument pas de tels concitoyens, jeunes et exubérants, mais d'origine juive.

Et encore une autre association d'idées: où allez-vous, jeunes gens, avec qui vous nous laissez sur cette terre natale, qui n'est pas si mauvaise et que nous partageons avec vous? Car ceux dont je craignais la rencontre, ceux-là ne partirons pas, on ne les prendra nulle part. Tandis que ces jeunes gens risquent de s'en aller, et alors la probabilité que la prochaine rencontre avec un groupe d'inconnus le soir dans un terrain vague soit désagréable pour un Russe, cette probabilité-là aura pas mal augmenté.

Jeunes gens, ne partez pas! Regardez, je vais planter des arbres dans ce terrain vague, nous allons recommencer à vivre! Vous êtes des nôtres, des Russes comme nous. Peu importe qui étaient nos ancêtres, qu'ils aient été des Slaves, des Varègues, des Mordves, des Khazars[19] ou des Juifs. Et Alexandre Pouchkine[20] lui-même nous appartient à tous, même s'il est le petit-fils d'un Éthiopien et d'une Allemande d'Estonie. Mais l'autre Alexandre, Nevzorov,[21] il n'est pas des nôtres, celui-là, quels que soient ses ancêtres. La cruauté et les rodomontades ne sont pas des traits russes. Bon, ça suffit. Que Dieu le juge!

Je veux seulement dire que ceux qui, depuis dix ans déjà, cassent, avec l'esprit méthodique des ivrognes, les vitres des abribus de notre rue (vitres remplacées avec non moins de méthode par la municipalité de Moscou), ces gens-là, je ne les considère pas comme des Russes, même s'ils s'appellent «Popov» trois fois plutôt qu'une. Ils n'aiment pas cette terre, elle leur est étrangère, et il vaudrait mieux qu'ils quittent la Russie pour aller vivre quelque part ... en URSS. Peu importe, pour ces gens-là, dans quel pays ils cassent des vitres.

Quant à Boris Finkelstein, avec qui j'ai planté des bouleaux dans le terrain vague afin d'embellir autant que faire se peut ce coin de notre pauvre Russie que nous partageons, je considère qu'il n'y a pas plus Russe que lui. Et je ne veux pas qu'il s'en aille, car sans lui il y aura moins de bouleaux dans notre terrain vague. D'autant plus que nos ivrognes «soviétiques» les brisent sans arrêt, ces bouleaux, et qu'il faut chaque printemps en planter de nouveaux.

Mais pourquoi parmi «eux» (les Juifs), le pourcentage de ceux qui se laissent aller, qui sombrent dans la boisson, qui ne font rien, qui sont ignares, agressifs, bref de ceux qui se sont «soviétisés», pourquoi ce pourcentage est-il manifestement plus faible que parmi «nous» (les Russes)? Pourtant, nous avons étudié dans les mêmes écoles, nous avons fait la queue dans les mêmes files d'attente pendant ces mêmes soixante-quatorze années. Visiblement le sentiment d'être «différents», ce sentiment-là («Tu veux l'oublier? Attends un peu, on va te rafraîchir la mémoire!») Vous mobilise, vous interdit de vous amollir, de vous laisser aller: «Nous ne sommes pas comme les autres, nous ne devons pas agir comme ça».

C'est alors que le locataire se rendit compte que deux cents roubles avaient disparu. Avec cette négligence toute syrienne, il les gardait tout simplement sur un meuble sous un morceau de minerai de fer (c'était un géologue). Qui avait bien pu faire cela?

Par ailleurs, je ne sais pas comment c'est maintenant, mais dans les années soixante-dix je suis tombé sur les statistiques suivantes: aux États-Unis, de tous les groupes ethniques (ceux dont le nombre dépassait le million), c'étaient les Russes qui avaient le plus haut revenu moyen par personne. Il était plus élevé que celui des Juifs américains, remarquez bien. À l'époque, il y avait tout juste un peu plus de un million de Russes, quant aux Juifs, ils étaient six millions et, visiblement, les Russes aux États-Unis se sentaient beaucoup plus «différents». Cela ne dépend pas seulement de ça, bien sûr, mais c'est un facteur avec lequel il faut compter cependant.

J'en ai fait l'expérience moi-même: je suis un Russe d'Estonie et je me souviens que, sans arrêt, je voulais «leur» montrer (aux Estoniens) que «nous autres» (les Russes), nous n'étions pas moins forts qu'eux. Et je n'étais pas le seul. Pratiquement presque toute notre promotion de l'école secondaire (la seule école russe de la ville, à l'époque, alors qu'il y en avait une dizaine d'estoniennes) s'est égayée dans les universités de Moscou, de Saint-Pétersbourg et des autres capitales de l'Union, et presque tous nos camarades ont fait des études supérieures. «Voyez de quel bois on se chauffe, nous autres les Russes!»

À propos, dans cette école, nous étions tous des «Russes», et ce n'est que maintenant, en feuilletant de vieux albums, que je me rends compte à quel point les noms de famille de mes camarades avaient des sonorités «différentes».

10. Des pastèques sur un glacier

Voici une histoire sur l'Individualisme. Avant ce mot était péjoratif. Même pour moi. Mais après avoir regardé de plus près, j'ai vu qu'en fait c'était une bonne chose.

Nous nous préparions à une expédition internatio-

nale dans l'Arctique. Nous devions aller à pied depuis la Russie jusqu'au Canada. Nous nous entraînions en été dans les montagnes du Tian-Chan[22]. Comme cela arrive souvent, il y avait beaucoup de monde, bien plus qu'il n'en partirait en fait. Le but de l'entraînement consistait à monter jusqu'à un glacier en portant une charge de trente kilos sur ses épaules. Pour obtenir un tel poids, nous avions mis dans nos sacs à dos des pastèques.

Parvenus au glacier, nous avons installé un camp et, comme nous n'en avions plus besoin, nous avons mangé les pastèques. Et c'est alors que, fier de mon éducation écologique à l'européenne (acquise en Estonie), je ramassai fièrement toutes les épluchures et, regardant non moins fièrement mes camarades, je me mis en peine de les enfouir tout aussi fièrement dans le sable d'une moraine. Vous allez voir comme on est! Nous, les Russes bien élevés, nous ne polluons pas.

Richard, un Canadien anglais, s'approcha de moi et déclara que les hauteurs m'avaient certainement rendu cinglé parce qu'à cette altitude de quatre mille mètres, ces épluchures, même enfouies, resteraient jusqu'à la fin des siècles sans jamais se décomposer. À son avis, il fallait les emporter de là. Ayant donné ce conseil très utile, Richard fila, comme il se doit, à l'anglaise...

C'est alors que s'approcha Gilbert, un Canadien français. Sans dire un mot, il fourra les épluchures dans son sac à dos; cela devait bien faire dans les vingt kilos de déchets. Soutenant Gilbert de la voix, je l'accompagnai jusqu'au village de la station météo située dans la vallée, de l'autre côté du col. Là-bas, nous demandâmes où se trouvaient les poubelles. Les gens eurent l'air étonnés et nous indiquèrent un endroit derrière le coin d'une maison. Nous y allâmes et aperçûmes un tas d'ordures de la hauteur d'un homme; il n'y avait pas de bacs et, visiblement, pas de transport non plus.

À cause de l'altitude, rien ne pourrit là, ça ne fait que se compacter. Je me dis que nous avions fait ce que nous avions pu pour l'environnement, mais que maintenant nous allions agir comme tout le monde. Gilbert dit d'abord quelque chose en français, quelque chose d'intraduisible, puis explicita son opinion: «Vous pouvez bien, ici, au centre de l'Asie, faire ce qu'il vous plaît de votre pays, mais moi, Gilbert Rioux, citoyen canadien natif de Matane, une petite ville, petite certes mais fière, du golfe du Saint-Laurent, je refuse de participer à cela». Et il porta ses vingt kilos de déchets sur dix kilomètres à travers la montagne jusqu'au village de Tchimboulak, où il y avait des bacs à ordures.

J'ai eu l'occasion de rendre visite à Gilbert à Matane et j'ai compris comme c'est agréable de vivre dans cet endroit qu'on dirait abandonné de Dieu, où il n'y a aucune ressource, à part les crevettes, mais où les gens se vouent un respect extraordinaire et ne se laissent pas aller quelles que soient les circonstances. Ce n'est pas pour rien qu'un journal de leur pays, *Le Devoir*, a inscrit pour devise (là, où naguère dans nos journaux se trouvait l'appel aux prolétaires de tous les pays) la phrase suivante: «Fais ce que dois!»

En d'autres mots: ne fais pas comme les autres.

11. Minine, le marchand et Pojarski, le prince[23]

Pour finir, revenons à notre «amitié des peuples» dans la vie courante. Voici une conversation entendue dans la nuit du 20 au 21 août 1991 sur la barricade dressée autour de la Maison blanche,[24] près de l'hôtel Mir, du côté où nous attendions sans arrêt de la «visite».

Il faisait nuit. C'était humide. Effrayant. Ennuyeux. Plus près de la Maison blanche, au moins c'était joyeux: des feux de camp, des guitares, des bandeaux serrés héroïquement autour des têtes, de belles filles qui, malgré tous les efforts de Stankiévitch[25] n'avaient pas été chassées (cette nuit-là, toutes les femmes étaient jeunes et belles!), des chants, des nouvelles. Mais sur notre barricade, la plus éloignée de la Maison blanche, avec un des tanks ralliés à Eltsine dans le dos, nous formions une chaîne humaine, figés comme des statues. Il était impossible de bouger et on ne pouvait pas s'asseoir non plus. Les nouvelles arrivaient le long de la chaîne au compte-goutte. Pour vaincre la peur, nous devions nous distraire nous-mêmes.

Richard, un Canadien anglais, s'approcha de moi et déclara que les hauteurs m'avaient certainement rendu cinglé parce qu'à cette altitude de quatre mille mètres, ces épluchures, même enfouies, resteraient jusqu'à la fin des siècles sans jamais se décomposer.

Toi et moi, on défend la Russie, pas vrai? Nous allons la sauver, la Russie. En fait, on est comme Minine et Pojarski. Toi, t'es Minine, le marchand, et moi, j'suis le prince Pojarski.

— Et pourquoi tu serais le prince? C'est peut-être bien le contraire?

— Mais voyons, laisse tomber! J'ai du sang tcherkesse, et tous les Tcherkesses[26] sont des princes. Et ton paternel est Juif, et tous les Juifs sont commerçants. Conclusion, toi, t'es Minine, et moi, j'suis Pojarski!

— Va donc voir au Marché central[27] s'il y a beaucoup de Juifs parmi les marchands. Alors que des Caucasiens comme toi, y'en a plein. Voyez-moi ça, ça s'dit prince! Au fait, moi, j'suis baptisé, pas toi.

Les voisins de la chaîne s'en mêlent.

— Si vous, vous êtes Minine et Pojarski, alors nous, qu'est-ce qu'on est? Les masses populaires, ou quoi? Tiens là-bas, y a un poteau. Écrivez-donc: «Souvenir du 20-21 août 91, Vassili et Nicolas», et ça suffira comme ça. Pfft...!, Minine et Pojarski!

—On s'appelle pas Vassili pis Nicolas, on s'appelle Joseph pis Alexandre, répliqua sur un ton vexé le Minine

à la manque.

—Eh bien! voilà, on a fait connaissance ! Et vous qui ne disiez rien! Ce serait-il que vous ne croyez pas qu'on va gagner?

—Si, j'crois qu'on va gagner, mais pour l'instant, j'dirai pas mon nom de famille... Écoutez, les tanks qui avancent de nouveau!... Ru-ssie! Ru-ssie!

Et cinquante mille voix se mettent à scander le nom de la Patrie. Et les «R» sonores couvrent le fracas des tanks qui s'approchent. ✎

* *Géographe, spécialiste de l'Arctique et du Québec, Arkadi Tcherkassov est un chercheur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada de Moscou. Membre actif du gouvernement démocrate russe, il a participé à la défense de la « Maison blanche » en août 1991.*

***Professeur titulaire au département de linguistique de l'Université Laval, Lionel Meney est un spécialiste de la langue et de la civilisation russe.*

NOTES :

1. «L'Amitié des peuples» : Un des clichés de la langue de bois soviétique. En URSS, l'harmonie était censée régner entre tous les peuples qui composaient le pays.
2. «Le Progrès inéluctable de l'aménagement urbain» : Autre exemple de langue de bois politique et de style bureaucratique.
3. Karamzine (1766-1826) : Le premier grand historien russe. Novikov : Philosophe et éditeur russe du 18e s.
4. Occupant : Les soviétiques avaient envahi et occupé l'Estonie en 1940 à la suite du pacte germano-soviétique. Malgré tous les efforts des Soviétiques, les Estoniens ne cessèrent jamais de considérer les Russes non pas comme des compatriotes, mais comme des occupants.
5. Août 1991 : Tentative de putsch manquée par les communistes conservateurs contre Gorbatchev à Moscou. Marque le début de l'indépendance des républiques baltes et de la fin de l'URSS.
6. «À notre liberté et à la vôtre» : Réminiscence historiques de la rébellion polonaise contre l'Empire russe (1830) et du Printemps de Prague (1968).
7. Yakoutie: Immense territoire de Sibérie centrale (3 millions de km², 700 000 habitants, dont la moitié d'autochtones, les Yakoutes, peuple d'origine turque).
8. Après l'annexion forcée de l'Estonie par l'URSS, en 1940, des milliers d'Estoniens furent déportés en Sibérie.
9. Léonide Ilitch Brejnev : Premier secrétaire du Parti communiste. Il a régné sur l'URSS pendant quinze ans. Critiqué pour avoir maintenu le pays dans l'immobilisme (la «stagnation»). Signe particulier : Avait des sourcils très épais...
10. Komis : Peuple finno-ougrien, habitant le nord de l'Oural, près du cercle polaire. Aujourd'hui en bonne partie russifié.
11. Soukhoumi : Station balnéaire située sur le littoral de la mer Noire (République autonome d'Abkhazie incorporée à la République de Géorgie au temps de l'URSS).
12. Abkhaze : Peuple majoritairement musulman vivant en Abkhazie, petite région située entre le Caucase et la mer Noire.
13. Le titre de cette histoire est en ukrainien et non en russe. C'est pourquoi nous avons choisi le mot «cervoise», plutôt que bière, pour rendre l'impression d'étrangeté ressentie par un Russe lorsqu'il entend cette phrase en ukrainien.
14. Lviv : Nom ukrainien de Lvov, capitale de l'Ukraine occidentale, région où la langue et le sentiment national ukrainiens sont demeurés très forts.
15. Rouski : Terme péjoratif pour désigner les Russes (en ukrainien : Moskal).
16. Géorgiens : Peuple chrétien de Transcaucasie. Majoritaire dans la République de Géorgie (capitale : Tbillissi).
17. Spiel, Balalaïka : Chanson juive dont les paroles sont en yiddish. «Joue, Balalaïka !» La balalaïka est un instrument de musique à trois cordes. C'est l'instrument de musique national des Russes.
18. «à part entière» : Allusion à l'antisémitisme qui empoisonne la vie politique russe depuis la chute de l'URSS. Les Juifs, aux yeux des «patriotes» russes, ne seraient pas des Russes «à part entière». Ils seraient les responsables de tous les malheurs du pays...
19. Varègues : Tribus scandinaves qui se sont installées en Russie. La première dynastie russe était d'origine varègue. Mordves : Peuple finnois vivant au sud-est de Moscou. Khazars : Peuple turc ayant vécu dans la région de la Volga.
20. Alexandre Pouchkine (1799-1827) : Poète national russe. Peut-être le seul écrivain unanimement respecté des Russes.
21. Alexandre Nevzorov : Journaliste russe. D'abord partisan de la perestroïka, il est devenu l'un des porte-parole du chauvinisme russe. Fondateur du groupe «Nachi» («Les Nôtres») au lendemain des incidents sanglants dans les pays baltes.
22. Tian-Chan : Système montagneux de l'Asie centrale. 2 500 km de long. Point culminant : Pic de la Victoire (7 439 m).
23. Minine et Pojarski : Héros de la défense de Moscou contre l'envahisseur polonais (1613). Leur statue se trouve sur la place Rouge.
24. Maison blanche : Siège du gouvernement de la République fédérative de Russie, dont le président était Boris Eltsine. Durant la tentative de putsch d'août 1991, elle fut le siège de la résistance démocrate.
25. Stankiévitch : L'un des animateurs, avec le général Routskoï, de la résistance au putsch des communistes conservateurs en août 1991.
26. Tcherkesses : Peuple du Caucase, majoritairement islamisé. Célèbre pour sa résistance aux Russes lors de la conquête du Caucase au 19e s.
27. Marché central : Le grand marché de Moscou. La plupart des vendeurs étaient des Caucasiens qui venaient par avion vendre leurs produits.

Arts et lettres

Notes sur l'artiste

PAQUERETTE VILLENEUVE

Au printemps 1991, je me vis confier à la demande de Riopelle la préparation de son exposition avec J.-J. Bourgault à Montmagny. Je traversais alors une phase d'écriture d'où sont extraites les notes suivantes, sauf la première, venue après une visite à son atelier.

Le 16 décembre 1990. Qu'il travaille ou qu'il traverse des phases à vide, Jean-Paul est toujours entièrement absorbé par son besoin d'expression et de manipuler la matière. Je ne le vois pas les mains immobiles. Elles chantent comme un clavier. Elles sont si belles, frémissantes, comme si tous les oiseaux du monde pouvaient d'un geste s'envoler de chacun de ses doigts. Des mains magiques, un regard lourd d'interrogations, de méfiance des apparences, de scrutateur. Et autour de lui, un espace parfaitement bien tenu, sans désordre, où chaque objet peut être lu sans encombre. Émouvant de le voir le matin—l'été, il faut dire—, s'étendre sur le sol comme pour en accumuler les vibrations, en tirer un bonheur qui sera retranscrit plus tard sur le papier. Et cette intimité bouleversante qu'il a toujours su maintenir, même malgré ses fortes défenses de Balance, malgré l'âme farouche qui fait de lui un personnage qui prend tant de place car il en a besoin



Jean-Paul Riopelle au Centre culturel canadien, Paris, hiver 1970-1971. Photo : Bertrand Gaudiat.

et sait l'investir de façon somptueuse…

Le 13 mars 1991. Il y a des moments où il sait parfaitement ce qu'il veut et où il va; il y en a d'autres où il pratique avec une énergie un peu difficile à contourner le plaisir de vous faire tourner en bourrique. L'idée de jouer les sphinx, art qu'il pratique à merveille, ne l'incommode pas vraiment. (Car il joue avec l'énergie d'un fils unique, qui n'a nulle envie de rentrer s'embêter avec les parents et ferait n'importe quoi pour détourner les enfants—et adultes du voisinage—du projet de le laisser seul.)

Le 16 avril. Il faut beaucoup de concentration pour suivre Jean-Paul, qui vous apporte pêle-mêle ses rêveries, ses états d'âme ou de santé, ses très judicieuses remarques sur certains phénomènes dont le pourquoi et le comment—et même l'existence—vous échappent. À quoi s'ajoutent quelques clins d'oeil vers une direction également inconnue, et qui vous charrie à travers tout ça avec son immense énergie, derrière laquelle, on l'oublie souvent, se cachent les faiblesses et sensibilités inhérentes à chacun.

Le 19 avril. Hier après-midi, sur le balcon arrière de Gilles et Gina, le guide de chasse de Jean-Paul et de son épouse. Il y a des outardes aux ailes coupées dans divers enclos, séparés par un grillage pour permettre aux couples pondeurs de mener leur vie; à un moment, elles se sont toutes mises à «cacarder», ou quel que soit le bruit inhérent à cette espèce, de concert, pour saluer un vol d'outardes (libres) au-dessus de leur tête. «Si nous n'avions pas été assis dehors, elles se seraient posées», de dire Jean-Paul.

La marée était basse, les battures à nu dans un mélange de boue et de glace salie car le fil de l'eau n'a pas encore tout nettoyé - ce ras de sol de l'eau dégageait l'île et lui redonnait sa qualité de lieu sans attache, avec au loin les Laurentides sur la rive nord au pied desquelles un nuage de vapeur s'élevait. Le vent, un léger «nordais» toujours présent, léger et de plus coupé de notre balcon par un mur qui nous protégeait, servait à nous rafraîchir juste assez du soleil qui nous caressait le visage - en douceur, en chaleur, en douce léthargie. Une bonne bouteille de rouge, un Bordeaux parfaitement chambré, une Gauloise, des bruits de nature, interrompus par une conversation qui allait et venait au gré des heures. Un bain d'espace.

Le 28 avril. Toute désorientée d'être à Montréal après la chaleur animée de Montmagny, le va-et-vient des énergies vitales canalisées par Jean-Paul et redistribuées pour le profit de tous, sa façon de faire baigner son entourage dans le fluide permanent des émotions, indignations, échanges, projets qui font que chaque journée, chaque heure même a son profil particulier. Sa grâce. Pas toujours immédiatement perceptible car l'intensité de sa présence en tous moments risque de provoquer des indigestions chez les natures même les plus en forme, jamais en effet ne s'arrêtant chez lui le moteur à assimiler la vie pour la transformer, le moment venu, en oeuvre.

Il faut beaucoup de concentration pour suivre Jean-Paul, qui vous apporte pêle-mêle ses rêveries, ses états d'âme ou de santé, ses très judicieuses remarques sur certains phénomènes dont le pourquoi et le comment—et même l'existence—vous échappent.

Le 13 mai. Jean-Paul: je me réjouis que quelqu'un de mon entourage puisse vivre la tyrannie de ses caprices sans perdre de ses qualités humaines. Les coups d'humeur de son tempérament, les lumières qui s'allument, les «tilts», les pistes qui disparaissent, tout cela fait partie de la psychologie profonde de l'être entièrement habité par les lois de l'inspiration, qui le dominent. Dominent ? pour lesquelles il a su ou appris à entretenir constamment une piste d'atterrissage, inspiration avec laquelle il vit, d'abord et avant tout: avec laquelle il gravite alors que les autres gravitent autour de lui.

Le 7 juin. Jean-Paul me disait ce matin: «Je cherche un lieu pour travailler». Appelé à le définir, il m'a répondu: «Il faut que l'endroit soit haut de plafond, avec des fenêtres et autour, la nature habitée». Même cette salle aux larges baies vitrées donnant à perte de vue sur le fleuve et les montagnes où nous étions hier ne lui suffirait pas. «Dans cette région, quand les oies sont parties, il ne reste plus d'oiseaux». Quand on pense à l'importance du mouvement dans ses oeuvres, importance aussi grande que celle de la couleur, fournie ou nourrie sans peine par les couchers de soleil, il n'est pas difficile de comprendre que les îles sont mieux son fait, riches de vie sauvage, que des zones plus ou moins urbanisées. L'irritabilité propre au créateur entre aussi en ligne de compte, pour demander d'un lieu qu'il respecte en tous ses aspects le calme nécessaire à la création. De toute façon, l'image, comme tout autre élément créateur, naît des convulsions. Et la possibilité d'accumuler la vapeur pour la transformer en agent explosif est le propre universel de l'artiste, quels que soient les ingrédients de départ. L'artiste est une machine à sensations, à émotions, un traducteur naturel de la condition humaine.

Le 19 juin. De se frotter avec quelqu'un comme Jean-Paul est bénéfique. C'est un repos inimaginable et rêvé que de n'avoir jamais à juger, donc à s'interroger sur le sens des gestes d'une personne, parce qu'on perçoit qu'ils ont pour départ et pour fin de répondre aux exigences intérieures de votre interlocuteur.

Toujours le 19 juin. Jean-Paul a des relations passionnelles même avec son café du matin... ✎

Arts et lettres

POW!

MARIE DESJARDINS

J'écrivais dans ma dernière chronique qu'aujourd'hui on ne lit plus, faute de temps. Au vrai, il y a mille raisons à cela et l'une des principales — outre le temps, bien entendu, et notre mode de vie hyper-stressant — me semble bien être le bruit. J'aurais bien écrit tout un article sur cette plaie de notre époque mais pour dire quoi? Tout simplement que des lois devraient être pensées, et imposées, afin que le silence, devenu privilège, soit respecté, préservé, encouragé. C'est triste. Les lois, en effet, existent parce que les gens sont imbéciles. Ils polluent en riant leur environnement. Les maniaques des stupides sea-doo gâchent la paix de milliers de riverains (autrement dit de personnes) pour qui la campagne (?) n'est plus qu'une succursale de la ville. Les motards, qui, en France par exemple, et afin d'être *cool*, retirent les pots d'échappement de leur moyen de locomotion — de pollution — font davantage pitié que ceux qui subissent leur vacarme, et ils ne méritent pas, à l'heure où on crève à la grandeur de la terre, de profiter de la douceur de vivre de nos paisibles (sauf le bruit) sociétés. Les gens qui ne conduisent pas de motos mais qui, ostensiblement, parlent et rient fort dans les restos, les magasins, les ascenseurs et les couloirs; les gens qui hurlent la nuit dans les rues ne se rendent pas compte (ou alors ne le peuvent pas) qu'ils contribuent — et gravement — à détériorer ce que l'on appelle la qualité de vie. Le plus navrant est que cela les amuse. Si chacun prenait conscience du bruit qu'il fait, cela éviterait qu'éventuellement on doive investir des milliers de dollars qu'on n'a pas à élaborer des lois (lesquelles s'appliqueront mal, se contourneront, seront mal faites car la mode est toujours à la «botch») afin de gérer tant bien que mal le bruit, ou bien le silence. Mais je n'écrirai pas cet article, bien qu'il m'apparaisse nécessaire, urgent même, parce qu'il risquerait de verser dans le sermon — et cela, ma directrice me recommande gentiment... d'éviter.

Tout de même, il y a de moins en moins moyen de lire en paix depuis l'invention de la voiture, de l'air climatisé, et du remarquablement stupide Nintendo. Je sais, et cela m'encourage, que la science commence sérieusement à travailler sur ce fléau. Donnons, comme à la recherche sur le Sida, le cancer, ou les maladies de cœur, car la santé de l'être humain en dépend, et ça presse. Pas étonnant que, comme je le mentionnais récemment, on ne s'engage plus dans la lecture des milliers de pages de Hugo, de Balzac ou de Zola; il faut pour cela se concentrer. Dans le bruit, c'est impossible. Et ce n'est pas tout le monde qui habite un appartement insonorisé, et ce n'est pas tout le monde qui veut déguster *Les Misérables* sous les néons désagréables d'une ennuyeuse bibliothèque— de toute façon les chuchotements qu'on y est forcé d'entendre n'en font pas un lieu nécessairement serein. Restent les églises bien nombreuses et... de moins en moins fréquentées. En dehors toutefois des heures de la messe — bruyantes — elles sont la plupart du temps soigneusement verrouillées. C'est beau, l'accueil. À croire que les membres du clergé s'y cachent, vraisemblablement pour y prier, pour se recueillir sur le douloureux sort du monde, mais peut-être aussi pour y lire. Bref: puisqu'on a ni le temps de lire, ni la paix pour s'y adonner, on a intérêt à se procurer des ouvrages courts, comme j'ai eu l'occasion de le faire, tout dernièrement.

Louise de Vilmorin pressentait peut-être qu'un jour le temps et le bruit nuiraient à la littérature et à l'intérêt qu'on lui porte, car ses œuvres se lisent en un court après-midi et n'en sont pas légères pour autant, bien qu'un monde largement léger y soit décrit. La fougue était inhérente à son tempérament— Louise était une Bélier du 4 avril — ce qui

conduisit l'égérie de Malraux, de Saint-Exupéry et de bien d'autres, à préférer la nouvelle ou le récit au roman proustien. Je crois que Louise de Vilmorin, très oubliée aujourd'hui, malgré la biographie que Jean Bothorel lui a consacré récemment, a souffert d'une publicité condescendante, sinon machiste, de la part de ses contemporains. En affirmant que son *Madame de*, par exemple, était un chef-d'œuvre (proche de *La princesse de Clèves*) et que la fin de sa *Lettre dans un taxi* rappelait un film de René Clair, la critique a privé Louise de Vilmorin de sa personnalité propre, et a contribué à enfermer son œuvre dans la littérature des femmes (exceptionnelle, occasionnelle, secondaire jusqu'à tout récemment) et dans la littérature tout court, ce qui est un honneur, mais bien cher payé. Car il aurait fallu dire de Louise de Vilmorin, mais c'eût été la consacrer populaire: lisez-la. Lisez les tourments et les extases de l'amour qu'elle dépeint de main de maître, ses études psychologiques de ceux qui aiment, croient aimer ou n'aiment pas, le récit, tout simplement, de l'homme et de la femme, de la société, de l'univers à la fois si complexe et si simple, des sentiments.

Louise de Vilmorin pressentait peut-être qu'un jour le temps et le bruit nuiraient à la littérature et à l'intérêt qu'on lui porte, car ses œuvres se lisent en un court après-midi et n'en sont pas légères pour autant, bien qu'un monde largement léger y soit décrit.

En plus de savoir écrire, et d'écrire bien, Louise de Vilmorin a le sens du raccourci, de la synthèse, des quelques mots qui en disent fort long et qui font réfléchir. Une telle, écrit l'auteur de *La lettre dans un taxi*, «avait atteint l'âge où les femmes blondissent». Oui, comme la plupart des femmes écrivains, celle-ci possède l'art de l'ironie, celui d'une Ségur, d'une Sand, d'une Colette et d'une Sagan. Cette dernière a certainement pris quelques tours dans le sac de Vilmorin, reine de ce jet-set au sein duquel frayait à l'occasion, en effet, cette éternelle jeune fille de *Bonjour Tristesse*. Lucides et directs, profonds et alertes, les textes de Vilmorin ne demandent pas un surcroît de concentration (tant mieux), mais ils méritent vraiment d'être lus plus d'une fois. Celle dont Saint-Ex ne s'est jamais consolé (il l'aimait, elle aussi; mais elle choisit la diversité, soit tout ce qui fit d'elle une «femme malheureuse» — «Beaucoup d'amants, beaucoup de malchance», affirme-t-elle) celle, donc, que Saint-Ex ne cessa probablement d'idéaliser, excellait dans ces aphorismes qu'on recopie pour s'en rappeler toujours. Cette femme, parmi les plus belles et les plus élégantes de son époque (milieu du XXe) en était une d'esprit, c'est-à-dire intelligente, subtile, raffinée, sensible et intense et, par conséquent, souffrante. Rien de mieux pour composer des aphorismes percutants, en effet, que d'avoir connu ces blessures du cœur que Vilmorin sait si bien décrire en un minimum de mots.

C'était le plus souvent dans le calme de sa propriété de Verrières que l'auteur de *Migraine* et de *Julietta* se remémorait ses amours enlevées, déçues ou en cours, pour les fixer à jamais dans l'éternité des mots. À la lire, et c'est ce qui est particulièrement intéressant, on se rend compte, une fois de plus, que la vie du cœur transcende le temps et l'espace et que les raisons qui le font se serrer, qui le font devenir ce nœud, plus lourd à porter que tous les poids du monde, sont les mêmes depuis toujours. En effet, «l'on sait, à l'instar de Vilmorin qui nous le rappelle, que l'amour est une inquiétude». On sait aussi que, malheureusement, la critique décide bien souvent du destin d'un écrivain. Elle a, par exemple, fait de Saint-Ex un auteur plus vénérable que sa muse. Et pourtant, à bien lire Vilmorin, on s'aperçoit, entre autres, que son œuvre a beaucoup d'accents de celle du créateur de *Citadelle*; qu'elle la vaut bien, en tout cas, ne serait-ce que du point de vue du style. Saint-Ex et Louise... L'aviateur n'aurait renoncé à voler que pour l'amour de cette mondaine solitaire. Dans *La lettre dans un taxi*, on lit le passage suivant: «Si j'étais peintre et que j'aie peint un portrait que mille personnes veulent acheter, je serais fier du succès de mon œuvre, mais si je savais créer une femme que mille hommes veuillent me prendre, je serais jaloux, enfin jaloux!». Entre ces lignes, en ce qui me concerne, je lis le passage de la rose du petit prince, semblable à mille autres, mais unique parce qu'il l'aime. Les œuvres de Saint-Exupéry et de Vilmorin se sont, je crois bien, toujours répondues. Ces artistes malheureux ont choisi de s'aimer de cette façon-là. À vie, à mort. En dehors du temps et de l'espace.

Quant à Bernardin de Saint-Pierre, il ne prévoyait certainement pas, rédigeant son court mais profond *Paul et Virginie* , qu'à l'heure du bruit on le lirait encore. Voici un chef-d'œuvre, consacré par l'institution littéraire, malgré ses grands passages naïfs et son écriture presque pauvre par endroits. Proprement romantique, «preview» d'*Atala* et de *René*, ce récit du XVIIIe siècle est le premier que j'aie lu de ma vie, celui qui m'a sans doute le plus profondément impressionnée, et fortement marqué ma vision de l'amour. Aujourd'hui on étudie *Paul et Virginie* plus qu'on le lit. Ses envolées lyriques, larmoyantes, il faut bien le reconnaître, permettraient de le considérer, lors d'une lecture au premier degré, comme l'ancêtre du *Harlequin*. Il s'agit de dépasser cela et de goûter plutôt le récit philosophique dans lequel s'inscrit cette pathétique histoire d'amour, ce témoignage de mœurs heureusement disparues, cette grande leçon de sagesse et d'abandon. Bernardin de Saint-Pierre, dont j'ignore tout de l'existence, et c'est dommage, avait compris, peut-être (sans doute) au terme d'une grande épreuve sentimentale que la vie, en regard de l'amour, est bien

peu de chose. Que ceux qui s'aiment ne sont séparés dans cette vie que pour en être mieux réunis ailleurs, après. Fascination de la mort, chez Saint-Pierre, non pas en ce qu'elle est une fin, mais bien un commencement: l'amour éternel, enfin.

Ainsi, heureux sont les malheureux artistes, investis du don de rendre immobiles les joies comme les peines, la vie comme la mort.

Les héros de cette «lumière» d'exception meurent avant d'avoir «consommé leur amour» comme on disait alors, et comme on disait encore il n'y a pas si longtemps. Ce récit vieux de deux siècles m'apparaît se distinguer par une remarquable actualité, un savoir de tous les temps. De nos jours, ne meurt-on pas dans le tapage, souvent d'avoir «consommé» ? Tout revient toujours au même. Sans l'amour, pas de vie, pas de mort. Avec lui, la vie, la mort. Le cœur de l'être humain bat pour découvrir cela et probablement pour apprendre à vivre avec de plus en plus de sérénité, autrement dit d'abandon. C'est dur, angoissant, déchirant. L'art n'a pas cessé de sonder cette incontournable douleur, pour mieux la transcender. Ainsi, heureux sont les malheureux artistes, investis du don de rendre immobiles les joies comme les peines, la vie comme la mort. Quand j'étais petite, et que je lisais la mort belle et tragique de Virginie, mon cœur, comme celui de Paul, se nouait atrocement. À la différence de cet abandonné, je ne me délivrais pas de ma peine par ma mort—voie de Paul, l'unique possible dans ces récits romantiques—mais bien par la résurrection de Virginie. Car je ne supportais la fin de ce récit que parce que, sans exception, j'en recommençais la lecture dès que je la terminais. Mon cœur se dénouait alors, au fur et à mesure des pages, au fur et à mesure que je reprenais mon souffle à même celui de Paul et Virginie.

Si l'on admet que chaque artiste (comme chaque personne) nous livre son savoir en passant sur cette terre, alors on se souviendra de cet enseignement de Bernardin de Saint-Pierre, tout particulièrement rassurant de nos jours, soit que la vie renaît de la mort et, peut-être, justement, dans le silence, en silence. Mais jusqu'à quel point sait-on encore tout ce que ce petit mot veut dire ? ✎

les dîners

Cité libre

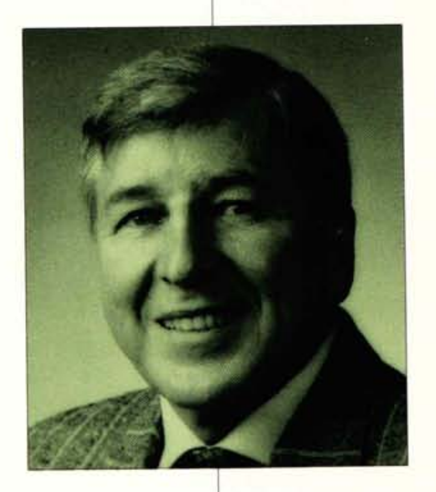


à Montréal, Ottawa et Québec

les dîners

Cité libre

le deuxième jeudi du mois à Montréal, le troisième mercredi du mois à Ottawa et le dernier lundi du mois à Québec



le jeudi 8 septembre 1994

« La fin d'une illusion ou l'utopie du Nationalisme»

par

William Johnson

Chroniqueur politique, *The Gazette*.
Auteur d'*Anglophobie made in Québec*



le jeudi 13 octobre 1994

« La Culture et les relations internationales »

par

Madeleine Gobeil

Directrice, Arts et de la Culture, UNESCO



À MONTRÉAL

à partir de 17h30
Maison Egg Roll
3966, rue Notre-Dame Ouest
à l'ouest d'Atwater
(Métro Place-Saint-Henri)

Renseignements et réservations : Isabelle Randria
(514) 671-8487



Retenez vos places dès maintenant